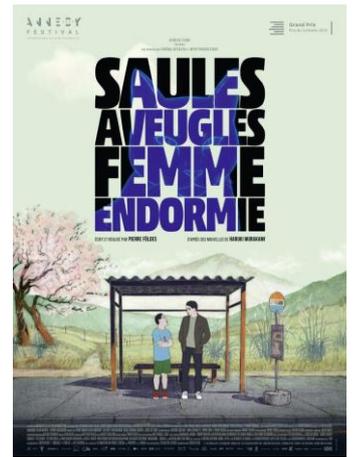
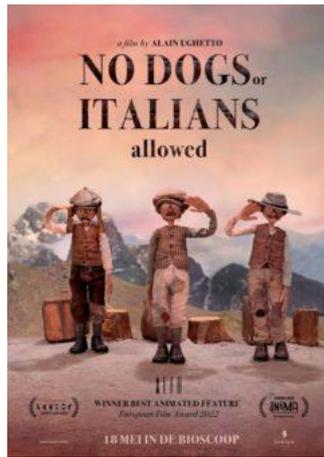
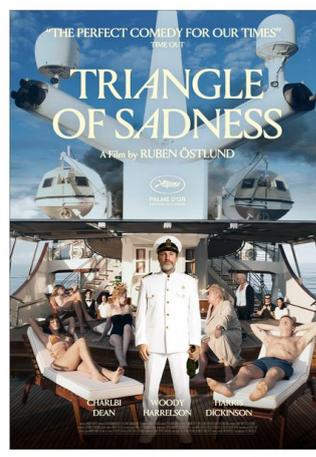
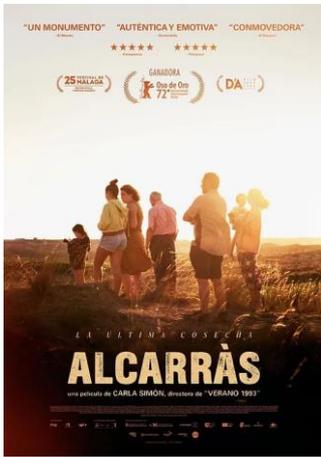


Eurimages

RAPPORT ANNUEL 2022



SOMMAIRE

Sommaire	2
Résumé du rapport.....	5
Brève description d'Eurimages.....	8
Gestion du programme de soutien à la coproduction.....	9
Activité de l'année	9
Remboursements de l'année.....	12
Evolution des remboursements	14
Prix et nominations de l'année	16
Gestion du programme de soutien à la distribution	18
Gestion du programme de soutien aux salles de cinéma	19
Activité de l'année	19
Evolution de l'activité.....	20
Gestion du programme promotion et communication	21
Activité de l'année	21
Evolution de l'activité.....	23
Egalité entre les femmes et les hommes et Diversité	24
Activité de l'année	24
Evolution de l'activité.....	26
Evolution des statistiques	27
Gestion financière et administration	28
Evolution des recettes	28
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement.....	29
Evolution des décisions de dépenses de programmes	29
Evolution du nombre d'agents	30
Stratégie de Développement durable.....	31
Contexte	31
Impact carbone du fonctionnement du Fonds.....	31
Principales difficultés de mise en œuvre.....	31
Propositions de mesures concrètes pour 2023	32
Réforme du processus de décision	33
Processus de décision sur les soutiens financiers.....	33
Gouvernance du Fonds	33
Processus de Budapest relatif à la coproduction de séries.....	35
Contexte	35
Actions.....	35
Perspectives.....	37
Conséquences de l'invasion de l'Ukraine.....	37
Evaluation externe.....	37
Elargissement à de nouveaux états membres	38

Annexes

Annexe I – Description des différents programmes d’activités.....	39
Annexe II – Arrivées et départs dans le Comité de direction	40
Annexe III – Coproductions soutenues durant l’année.....	41
Annexe IV – Informations additionnelles sur l’évolution des projets de coproduction	44
Annexe V – Evolution des taux de remboursements par année	45
Annexe VI – Liste des films avec les meilleurs taux de remboursement	46
Annexe VII – Exploitants soutenus durant l’année.....	47
Annexe VIII – Informations additionnelles sur l’évolution des statistiques sur les salles	49
Annexe IX – Suivi des « prix au développement de la coproduction »	51
Annexe X – Suivi des prix « Lab projects ».....	56
Annexe XI – Statistiques additionnelles sur l’égalité entre les femmes et les hommes.....	58
Annexe XII – Contributions des états membres	59

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de demandes de soutien par réunion pour la coproduction	9
Tableau 2 : Montant des aides demandées et accordées durant l’année pour la coproduction	9
Tableau 3 : Evolution des demandes de soutien par année pour la coproduction	11
Tableau 4 : Répartition par format du soutien (avance sur recettes ou subvention)	11
Tableau 5 : Prix et nominations dans les principaux festivals de films internationaux	16
Tableau 6 : Nombre et taille des salles soutenues	19
Tableau 7 : Montants accordés pour les salles par pays	19
Tableau 8 : Lauréats des Prix au Développement de la Coproduction	21
Tableau 9 : Lauréat du Prix Européen à la Coproduction – Prix Eurimages	22
Tableau 10 : Liste des Festivals accompagnés de remises de prix	22
Tableau 11 : Evolution du budget pour la promotion (en K€)	23
Tableau 12 : Plan d’action sur 3 ans pour l’égalité entre les femmes et les hommes (2021-2023)	24
Tableau 13 : Evolution du détail des dépenses de l’égalité entre les femmes et les hommes (en K€)	26
Tableau 14 : Evolution des recettes	28
Tableau 15 : Evolution des décisions de dépenses par programme	29
Tableau 16 : Evolution du nombre d’agents	30
Tableau 17 : Brève description des programmes d’activités	39
Tableau 18 : Arrivées et départs dans le Comité de direction durant l’année	40
Tableau 19 : Liste des coproductions soutenues en 2022	41
Tableau 20 : Evolution du nombre de projets éligibles pour la coproduction	44
Tableau 21 : Evolution des demandes de soutien par année pour la coproduction	44
Tableau 22 : Evolution du nombre de coproductions dans les Etats membres	44
Tableau 23 : Evolution des remboursements cumulés par année	45
Tableau 24 : Liste des 35 films avec les meilleurs taux de remboursement	46
Tableau 25 : Liste des exploitants soutenus en 2022	47
Tableau 26 : Tableau sur l’évolution des montants accordés pour les salles	49
Tableau 27 : Tableau sur l’évolution et la taille des exploitants	49
Tableau 28 : Tableau sur l’évolution des paramètres utilisés dans le calcul par salle	50
Tableau 29 : Tableau sur les paramètres utilisés dans le calcul pour les salles (en pourcentage)	50
Tableau 30 : Suivi des « Prix au Développement de la Coproduction »	51
Tableau 31 : Suivi des prix « Lab projects »	56

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des projets éligibles et soutenus pour la coproduction	10
Graphique 2 : Evolution des montants accordés pour la coproduction (en M€)	10
Graphique 3 : Evolution des types de coproductions soutenues	12
Graphique 4 : Evolution de la taille des budgets des coproductions soutenues	12
Graphique 5 : Liste des remboursements les plus significatifs durant l’année (en K€)	13
Graphique 6 : Evolution des montants remboursés (en M€)	14
Graphique 7 : Evolution des montants accordés pour les salles (en K€)	20
Graphique 8 : Evolution des paramètres utilisés dans le calcul de l’aide pour les salles	20
Graphique 9 : Evolution des dépenses pour la promotion (en K€)	23
Graphique 10 : Evolution des dépenses pour l’égalité entre les femmes et les hommes (en K€)	26
Graphique 11 : Evolution de la répartition des projets soutenus par genre du réalisateur	27
Graphique 12 : Répartition des projets soutenus par genre du réalisateur et par type de film de 2013 à 2022	27
Graphique 13 : Evolution des intérêts financiers et des remboursements (en K€)	28

Graphique 14 : Evolution des dépenses de fonctionnement	29
Graphique 15 : Proportion des dépenses par programme	30
Graphique 16 : Evolution du nombre de salles et d'écrans	49
Graphique 17 : Evolution du soutien accordé selon le genre du réalisateur	58
Graphique 18 : Evolution du taux de soutien des projets éligibles selon le genre du réalisateur	58
Graphique 19 : Contributions des Etats membres en 2022	59

PHOTOS DE COUVERTURE :

Alcarràs / Nos soleils – Carla Simón (ES/IT)

Aurora's Sunrise - Inna Sahakyan (AM/LT/DE)

Triangle of Sadness / Sans Filtre – Ruben Östlund (SE/UK/FR/DE)

Boy from Heaven / La Conspiration du Caire – Tarik Saleh (SE/FR/FI)

Close - Lukas Dhont (BE/FR/NL)

No Dogs or Italians allowed / Interdit aux chiens et aux italiens - Alain Ughetto (FR/BE/CH/IT/PT)

The Beasts / As Bestas - Rodrigo Sorogoyen (ES/FR)

Blind Willow, Sleeping Woman / Saules aveugles, femme endormie – Pierre Földes (FR/LU/CA)

RESUME DU RAPPORT

COPRODUCTION

■ L'année 2022 a vu un retour à la normale après la pandémie de la Covid-19, même si certaines activités du secteur du cinéma en sont encore affectées. Eurimages a néanmoins conservé les méthodes de travail mises en place depuis 2020 qui lui ont permis d'assurer la bonne continuité de ses activités et l'efficacité de son fonctionnement.

■ En 2022, Eurimages a reçu 231 demandes de soutien à la coproduction (au niveau des années 2018 à 2020 malgré le record de 258 demandes en 2022) dont 38 projets non éligibles ont été retirés par le Secrétariat ou par les producteurs. Sur les **193 projets éligibles, 71 projets ont été soutenus**, ce qui correspond à un taux annuel de sélection de 36,8%.

■ Les 71 coproductions soutenues ont obtenu en moyenne 263 900 euros par film pour un montant total de **18,7 millions d'euros**, ce qui correspond à 94,8% de l'aide demandée au moment du dépôt des dossiers. La répartition des soutiens accordés selon le format reste identique à celle de 2021 : 63% d'avances sur recettes et 37% de subventions.

■ Le montant des remboursements des aides pour l'année 2022 s'élève à **1,3 million d'euros**. Comme les années précédentes, une petite minorité de films est à l'origine de la majorité de ces recettes.

■ En 2022, 76 films soutenus par Eurimages ont été nommés pour des prix, obtenant un total de 33 prix au sein des principaux festivals de films internationaux. Parmi ces succès, on peut mentionner les coproductions « SANS FILTRE », « ALCARRAS », « CORSAGE », « AS BESTAS » ou encore « LES NUITS DE MASHAAD ».

DISTRIBUTION

■ Le Groupe de réflexion sur la distribution, créé par le Comité de direction en juin 2022, s'est réuni trois fois entre septembre et décembre avec pour objectif d'élaborer des propositions concrètes pour la relance d'un programme de soutien à la distribution. Ce soutien serait ouvert à tous les films soutenus dans le cadre du soutien à la coproduction.

■ En complément de l'étude indépendante réalisée par EY Advisory pour Eurimages en 2021, le groupe de réflexion a commencé des consultations avec des organisations professionnelles et des organismes publics. Des propositions devraient être soumises au Comité de direction en 2023 pour un démarrage du programme en 2024.

SALLES

■ A l'issue du cycle de 2022, un montant de **551 000 euros** devrait être versé aux exploitants en fonction de l'atteinte des objectifs en termes de pourcentage de projections de films éligibles. Les 63 exploitants soutenus étaient répartis dans 5 pays différents¹ avec une moyenne de 5 écrans par salle. Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie et l'exclusion de celle-ci du Conseil de l'Europe et d'Eurimages, les 8 exploitants russes ont été exclus du soutien d'Eurimages en 2022.

■ Les montants de soutien accordés en augmentation de 10% par rapport à 2021 et les entrées en salles montrent une reprise de l'activité de l'exploitation cinématographique après la grave crise due à la pandémie. La situation n'a toutefois pas retrouvé son niveau antérieur.

■ Un montant de **23 500 euros** a également été versé à Europa Cinemas, qui correspond à la déduction de la contribution due par les exploitants pour leur participation au réseau.

PROMOTION ET COMMUNICATION

■ Le programme promotion et communication a dépensé **404 800 euros** avec la reconduction de tous les Prix Eurimages au Développement de la Coproduction et des partenariats de sponsoring et la participation du Fonds aux festivals.

¹ Arménie, Canada, Suisse, Türkiye et Ukraine. Ce programme est destiné seulement aux exploitants ayant leur siège social dans un Etat membre du Fonds n'ayant pas accès aux dispositions du programme Créative Europe-MEDIA de l'UE : au-delà des 5 pays bénéficiaires en 2022, la Fédération de Russie (jusqu'au 16 mars 2022) et la Géorgie (qui ne dispose pas de salles au sein du réseau en 2022).

■ En 2022, le Comité de direction d'Eurimages a approuvé la création de Nouveaux Prix Lab Eurimages qui seront décernés à compter de l'année 2024 pour une période maximale de trois ans.

■ Cette même année, le Fonds s'est doté d'une version animée de son logo pour les génériques des films qu'il soutient.

■ En 2022, dans le cadre des mesures exceptionnelles qui ont été adoptées par le Fonds Eurimages en faveur de l'Ukraine, deux Prix Eurimages au Développement de la Coproduction supplémentaires ont été attribués à des projets ukrainiens lors des marchés de coproductions de CineLink au Festival du Film de Sarajevo et de TorinoFilmLab. Un accord de partenariat a également été signé avec l'Institut Ukrainien dans le cadre de son programme proMOTION chargé de promouvoir la diffusion à l'international d'une sélection de films ukrainiens : Eurimages a ainsi participé à la promotion de deux films ukrainiens dans le cadre de l'édition 2022 de cette initiative.

EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET DIVERSITE

■ En 2022 le programme sur l'égalité entre les femmes et les hommes a dépensé **101 600 euros** pour réaliser des activités de promotion et sensibilisation avec notamment la remise du prix « Audentia » décerné chaque année dans un autre festival à une réalisatrice. Cette année, le prix a été décerné à Mina Mileva et Vesela Kazakova pour leur long métrage « Women do Cry » au Festival du Film de Trieste.

■ Le Fonds a continué de développer ses partenariats de 2021 dans le cadre de sponsoring.

■ Il a aussi mis en place une mesure permettant aux réalisatrices de demander jusqu'à 25% de leur budget total en soutien à la co-production pour un projet de fiction ou d'animation.

■ De plus, un appel à propositions a été lancé pour identifier le festival qui accueillera le Prix Audentia en 2023.

■ Par ailleurs, la stratégie sur la Diversité et l'Inclusion a été votée lors de la réunion du comité de juin 2022. Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, une cartographie des mesures sur la diversité et l'inclusion a été mise en place en collaboration avec les EFAD.

GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATION

■ En 2022, les dépenses pour les différents programmes d'activités s'élèvent à **19,7 millions d'euros**. Cette diminution par rapport aux années précédentes s'explique par la réduction de la contribution de la Fédération de Russie suite à son exclusion du Fonds, par des provisions pour couvrir le non-paiement par l'Argentine de sa contribution 2020 et les conséquences de l'inflation.

■ En 2021, les dépenses de programme représentent 87,7% des dépenses du Fonds.

■ Suite au départ du Directeur exécutif Roberto Olla fin octobre 2021, son adjoint, Enrico Vannucci, a assuré l'intérim jusqu'à la nomination de Susan Newman-Baudais au 1^{er} mars 2022.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

■ Le Comité de direction d'Eurimages a adopté en décembre 2021 une stratégie dans le domaine du développement durable élaborée par un groupe de réflexion réunissant représentants nationaux et experts du domaine. Ce groupe a ensuite travaillé sur des propositions de mesures concrètes qui ont été adoptées en novembre 2022 par le Comité de direction.

■ La mesure phare concerne l'introduction d'un nouveau critère de sélection pour l'évaluation des projets demandant un soutien à la coproduction. Les experts indépendants participant aux Groupes de travail coproduction pourront ainsi évaluer "l'existence de mesures mises en place pour réduire l'impact environnemental du projet de coproduction".

■ La création d'un Prix Eurimages à la Coproduction Ecoresponsable avec l'objectif de récompenser les coproductions internationales combinant production durable et qualité artistique est également envisagée. Le Fonds souhaite enfin travailler au développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne sur la production écoresponsable.

■ Enfin, Eurimages a fait réaliser en 2022 par un consultant spécialisé, la société française Impacti, une estimation de ses émissions carbone pour l'année 2019, dernière année de fonctionnement normal avant la pandémie.

REFORME DU PROCESSUS DE DECISION

■ La réforme de la gouvernance et du processus de décision du Fonds est entrée pleinement en vigueur en janvier 2022 avec un nouveau système de décision pour l'attribution des soutiens financiers, principalement dans le cadre du programme de soutien à la coproduction. Des experts externes indépendants – issus de l'industrie du cinéma, de l'audiovisuel et de la culture – sont dorénavant chargés d'évaluer, à la place des représentants nationaux siégeant au Comité de direction, les demandes de soutien en respectant les critères de sélection et la stratégie définis par le Comité de direction.

■ Un Comité exécutif, réunissant un tiers des représentants nationaux, est chargé d'assurer la continuité de gestion entre les deux réunions annuelles du Comité de direction. Il prend la plupart des décisions courantes, notamment l'approbation des recommandations de soutien élaborées par les experts externes indépendants.

■ Le Comité de direction a vu son rôle renouvelé pour examiner des sujets et prendre des décisions de plus haut niveau. En particulier, il définit la politique et les orientations stratégiques du Fonds, décide des conditions d'attribution des soutiens financiers, et adopte et suit le budget du Fonds.

COPRODUCTION DE SERIES

■ La réunion des Ministres de la Culture en avril 2022 à Strasbourg et celle du Comité des ministres du Conseil de l'Europe en juin 2022 à Turin ont renforcé la volonté politique de soutenir une action en faveur des coproductions internationales de séries. Cette action prendra la forme d'un nouvel instrument juridique pour codifier les règles des coproductions internationales de séries dramatiques et d'un instrument financier public pour ces coproductions.

■ Un groupe d'experts a été nommé en mai 2022 par le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe pour évaluer la faisabilité d'un instrument juridique sur les séries européennes et, si nécessaire, l'élaborer sous la forme d'une convention. Ce groupe d'experts s'est réuni en juin et octobre 2022.

■ Enfin, la proposition de création d'un fonds de soutien spécifique a été explorée et élaborée plus concrètement durant l'année 2022 à travers des consultations avec des professionnels du secteur. Le projet a ensuite été présenté à des donateurs potentiels, qui se sont engagés à apporter leur contribution pour couvrir un budget approximatif de 12 millions d'euros. Il entrera en phase de mise en œuvre à partir de janvier 2023.

PERSPECTIVES

■ L'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février 2022 a provoqué l'exclusion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe et d'Eurimages à la date du 16 mars 2022. Cette exclusion a eu des conséquences non seulement sur les activités futures du Fonds mais également sur certains soutiens accordés antérieurement à 2022. D'un côté le Fonds a perdu des ressources financières. D'un autre, le Fonds a dû gérer au cas par cas les projets de film en cours d'instruction coproduits avec des producteurs russes. Enfin, il convient de souligner la mise en place de mesures spécifiques de soutien aux professionnels ukrainiens et les contributions solidaires de certains Etats membres pour compenser les difficultés de l'Ukraine pour régler sa contribution au budget du Fonds.

■ Conformément à ses statuts, Eurimages a préparé fin 2022 la réalisation d'une évaluation externe en engageant suite à un appel d'offres la société Evaluet OG (AT). Cette nouvelle évaluation, dont les conclusions seront examinées par le Comité de direction en juin 2023, a pour objectif d'analyser les conséquences du nouveau processus de gouvernance et de prise de décision et de formuler des propositions d'amélioration.

■ Eurimages a continué d'échanger avec des pays ayant fait part de leur intérêt pour rejoindre le Fonds et d'examiner les candidatures. Néanmoins, aucune nouvelle adhésion n'a abouti en 2022.

BREVE DESCRIPTION D'EURIMAGES

MISSION

Opérationnel depuis 1989, Eurimages est le Fonds du Conseil de l'Europe pour le soutien à la coproduction, la distribution et l'exploitation d'œuvres cinématographiques internationales. Le Fonds regroupe 39 pays après l'exclusion de la Russie en mars 2022 suite à l'invasion de l'Ukraine.

Eurimages cherche à promouvoir la liberté d'expression et à encourager la coopération entre les professionnels originaires de ses Etats membres par le biais de la coproduction d'œuvres cinématographiques indépendantes. Depuis sa création, le Fonds a apporté son soutien à de nombreuses coproductions qui ont reçu des récompenses prestigieuses, notamment des Oscars, des Golden Globes, la Palme d'or (Cannes), l'Ours d'Or (Berlin) ou le Lion d'Or (Venise).

Le Fonds est placé sous l'égide de la Direction Générale de la Démocratie et de la Dignité Humaine du Conseil de l'Europe¹ qui a pour objectif stratégique à long terme de sauvegarder et réaliser une véritable démocratie en travaillant avec les Etats membres dans trois domaines principaux :

- Renforcer les institutions démocratiques et la confiance des citoyens en elles ;
- Construire des sociétés inclusives, exemptes de discrimination, de haine et de violence ;
- Aider les jeunes à avoir confiance en un avenir européen commun.

GOUVERNANCE

Le Fonds est dirigé par un Comité de direction composé des représentants nationaux des Etats membres^{2/3}. Le Comité, qui s'est réuni deux fois en 2022, définit la politique et la stratégie du Fonds. Pour préparer la prise de ses décisions, le Comité crée des groupes de travail ou des groupes de réflexion sur des questions spécifiques. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Fonds est présidé par Mme Catherine Trautmann. Un Comité exécutif est chargé depuis 2022 d'assurer la continuité de gestion du Fonds entre les réunions du Comité de direction, notamment en approuvant les recommandations de soutien élaborées par les experts externes indépendants. Il se compose de représentants d'un tiers des États membres du Fonds.

Le Secrétariat est chargé de la préparation des réunions du Comité de direction ainsi que du Comité exécutif et des groupes de travail et de réflexion et de l'application des décisions. En contact avec les professionnels du cinéma, il instruit les demandes d'aide en vérifiant l'éligibilité des projets et assure le suivi des conventions de soutien. Le Secrétariat, établi à Strasbourg, opère sous l'autorité de sa directrice exécutive, Susan Newman Baudais (depuis le 1^{er} mars 2022) et de son directeur exécutif adjoint, Enrico Vannucci.

L'année 2022 a été marquée par l'aboutissement d'une réforme des processus de gouvernance et de décision du Fonds, engagée à la suite de l'évaluation externe à 360° menée en 2018. Cette réforme est entrée pleinement en vigueur en janvier 2022. Ses principales modalités sont décrites dans la partie « Réforme du processus de décision ».

BUDGET

Eurimages fait partie des Accords Partiels élargis du Conseil de l'Europe⁴. Il dispose de son propre budget annuel d'un peu plus de **27 millions d'euros** pour mettre en œuvre ses différents programmes d'activités.

Cette enveloppe budgétaire se compose essentiellement de la contribution obligatoire de chacun des Etats membres et du remboursement des soutiens accordés⁵.

¹ Lien vers [le site internet de la Direction Générale de la Démocratie et de la Dignité Humaine](#).

² Lien vers [la liste des représentants nationaux sur le site internet](#).

³ Voir Annexe II sur les arrivées et les départs dans le Comité de direction.

⁴ Lien vers [le site internet du bureau des traités](#).

⁵ Voir la partie « Gestion administrative et financière » de ce document.

GESTION DU PROGRAMME DE SOUTIEN A LA COPRODUCTION

ACTIVITE DE L'ANNEE

■ L'année 2022 a vu un retour à la normale après la pandémie de la Covid-19, même si certaines activités du secteur du cinéma en sont encore affectées. Eurimages a néanmoins conservé les méthodes de travail mise en place depuis 2020 (procédures écrites, réunions en ligne et hybrides, utilisation de la signature électronique pour les contrats et les paiements), qui lui ont permis d'assurer la bonne continuité de ses activités et l'efficacité de son fonctionnement.

■ Depuis 2021, Eurimages est passé à 3 réunions annuelles d'évaluation des projets de films au lieu de 4 précédemment. Ce changement, initié avant la pandémie, avait pour objectif de rationaliser et simplifier le travail du Fonds tout en limitant les voyages internationaux lors des réunions d'évaluation des projets.

■ En 2022, Eurimages a reçu 231 demandes de soutien à la coproduction dont 38 projets non éligibles ont été retirés par le Secrétariat ou par les producteurs. Sur les 193 projets éligibles, 71 projets ont été soutenus, ce qui correspond à un taux annuel de sélection de 36,8% contre 50,5% en 2021. Cette baisse du taux de sélection est en partie due au budget moindre disponible pour le programme. La liste détaillée des projets soutenus se trouve à l'Annexe III.

Tableau 1 : Nombre de demandes de soutien par réunion pour la coproduction

Indicateurs	Réunion n°165	Réunion n°166	Réunion n°167	Total
	mars-22	juin-22	nov.-22	
Nombre de projets reçus	77	79	75	231
Nombre de projets retirés	13	11	14	38
Nombre de projets éligibles	64	68	61	193
Proportion des projets éligibles	33,2%	35,2%	31,6%	100,0%
Nombre de projets soutenus	23	24	24	71
Nombre de projets non soutenus	41	44	37	122
Taux de sélection des projets	35,9%	35,3%	39,3%	36,8%

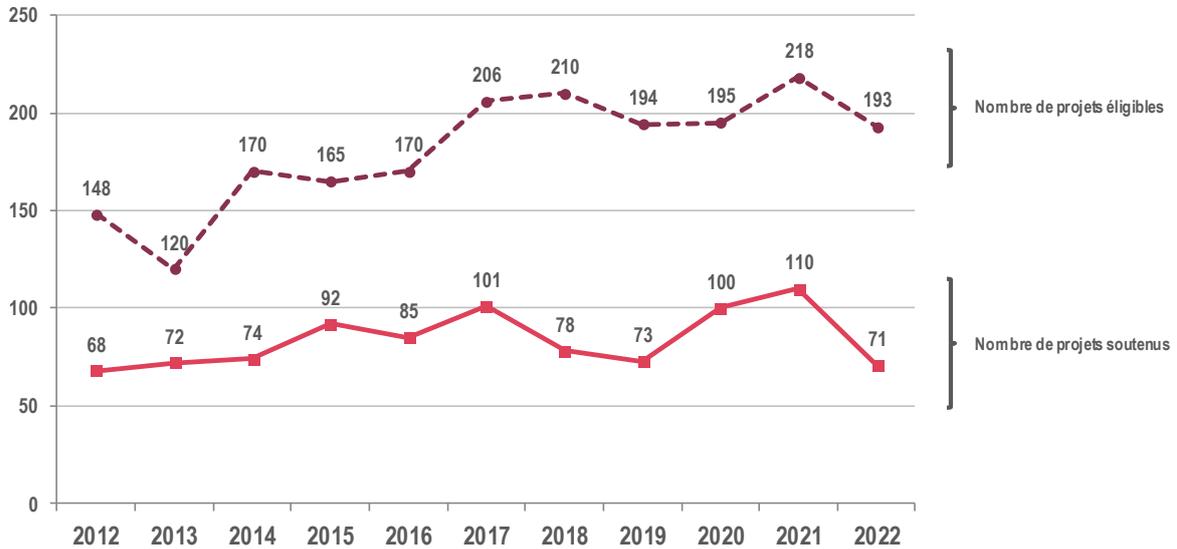
■ Les 71 coproductions soutenues ont obtenu en moyenne **263 900 euros par film** pour un montant total de **18,7 millions d'euros**, ce qui correspond à 94,8% de l'aide demandée au moment du dépôt des dossiers.

Tableau 2 : Montant des aides demandées et accordées durant l'année pour la coproduction

Indicateurs	Réunion n°165	Réunion n°166	Réunion n°167	Total
	mars-22	juin-22	nov.-22	
Montant des aides demandées pour les projets éligibles (en K€)	17 423,4	18 986,3	18 862,3	55 272,0
Montant des aides demandées pour les projets soutenus (en K€)	5 631,7	6 833,0	7 291,0	19 755,7
Montant total des aides accordées (en K€)	5 516,0	6 511,0	6 707,0	18 734,0
Taux de soutien global des projets éligibles	31,7%	34,3%	35,6%	33,9%
Moyenne de l'aide demandée par projet éligible (en K€)	272,2	279,2	309,2	286,4
Moyenne de l'aide demandée par projet soutenu (en K€)	244,9	284,7	303,8	278,2
Moyenne de l'aide accordée par projet soutenu (en K€)	239,8	271,3	279,5	263,9
Proportion de l'aide accordée pour les projets soutenus	97,9%	95,3%	92,0%	94,8%

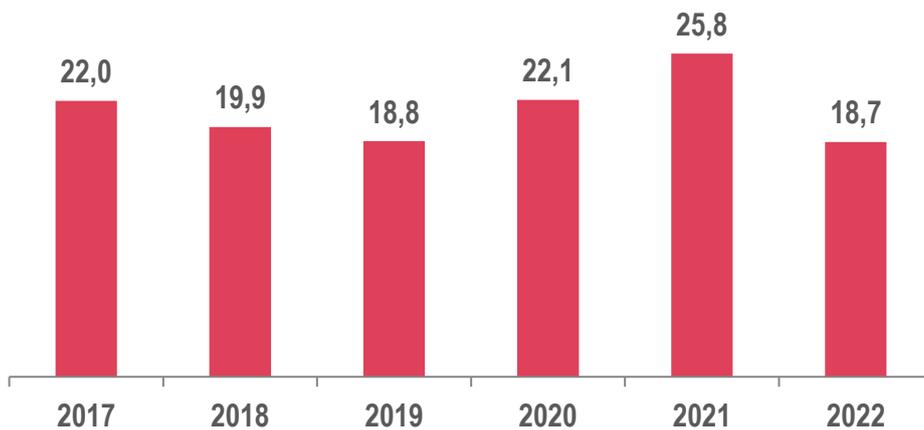
Après un pic record en 2021, le nombre de projets éligibles est revenu au niveau de 2019 et 2020. Néanmoins depuis 10 ans, le nombre de projets éligibles n'a cessé d'augmenter pour passer d'un peu moins de 150 à environ 200 projets par an. Cette augmentation suit la tendance de l'évolution du volume des coproductions dans les Etats membres¹.

Graphique 1 : Evolution des projets éligibles et soutenus pour la coproduction



La courbe des projets soutenus suit l'évolution des projets éligibles à l'exception de 2018 et 2019, où le montant total de l'aide accordée a encore diminué de près de 6%, principalement à cause de la décision de réduire l'enveloppe disponible pour faire face au non-paiement de la contribution de la Fédération de Russie pour la deuxième année consécutive². La réduction de l'enveloppe disponible est également sensible en 2022 avec l'exclusion de la Fédération de Russie du Fonds, les arriérés de paiement de la contribution de l'Argentine et les provisions faites pour couvrir les conséquences de l'inflation.

Graphique 2 : Evolution des montants accordés pour la coproduction (en M€)



¹ Le détail des chiffres se trouve dans le tableau 25 de l'Annexe IV – Informations additionnelles sur l'évolution des projets de coproduction.

² L'explication détaillée se trouve dans la section « Gestion financière et administration » de ce document.

Le montant moyen accordé par projet soutenu a augmenté en 2022 pour se situer à près de **263 900 euros par film** contre 234 400 euros en 2021.

Tableau 3 : Evolution des demandes de soutien par année pour la coproduction

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation (2022/2021)	%
Montant des aides demandées pour les projets éligibles (en K€)	57 797,0	51 669,6	50 037,2	57 895,3	55 272,0	(2 623,4)	-5,2%
Montant des aides demandées pour les projets soutenus (en K€)	22 191,0	20 949,8	23 862,4	27 744,8	19 755,7	(7 989,1)	-33,5%
Montant total des aides accordées (en K€)	19 940,3	18 795,9	22 091,7	25 779,0	18 734,0	(7 045,0)	-31,9%
Taux de soutien des projets éligibles	34,5%	36,4%	44,2%	44,5%	33,9%	-10,6%	
Moyenne de l'aide demandée par projet éligible (en K€)	275,2	266,3	256,6	265,6	286,4	20,8	8,1%
Moyenne de l'aide demandée par projet soutenu (en K€)	284,5	287,0	238,6	252,2	278,2	26,0	10,9%
Moyenne de l'aide accordée par projet soutenu (en K€)	255,6	257,5	220,9	234,4	263,9	29,5	13,4%
Proportion de l'aide accordée pour les projets soutenus	89,9%	89,7%	92,6%	92,9%	94,8%	2,2%	

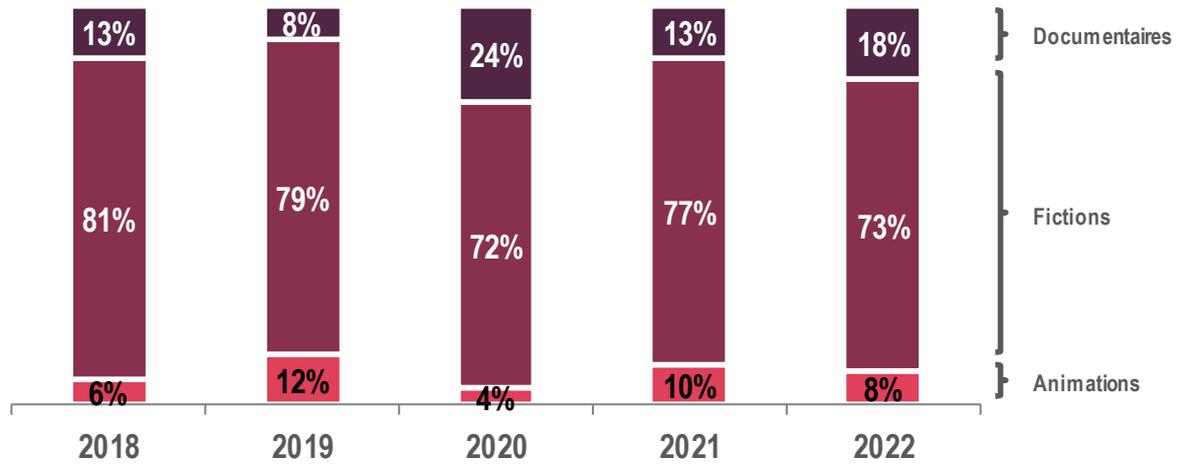
Sur les 71 projets soutenus, 26 ont obtenu une subvention (montant du soutien inférieur ou égal à 150 000 euros) et 45 une avance sur recettes représentant les mêmes proportions qu'en 2021, première année de mise en place des subventions (cf. Tableau 19 : Liste des coproductions soutenues).

Tableau 4 : Répartition par format du soutien (avance sur recettes ou subvention)

Année de soutien	Avance sur recettes (AR)		Subvention (SB)		Total
	Nb	%	Nb	%	
2021	69	62,7%	41	37,3%	110
2022	45	63,4%	26	36,6%	71

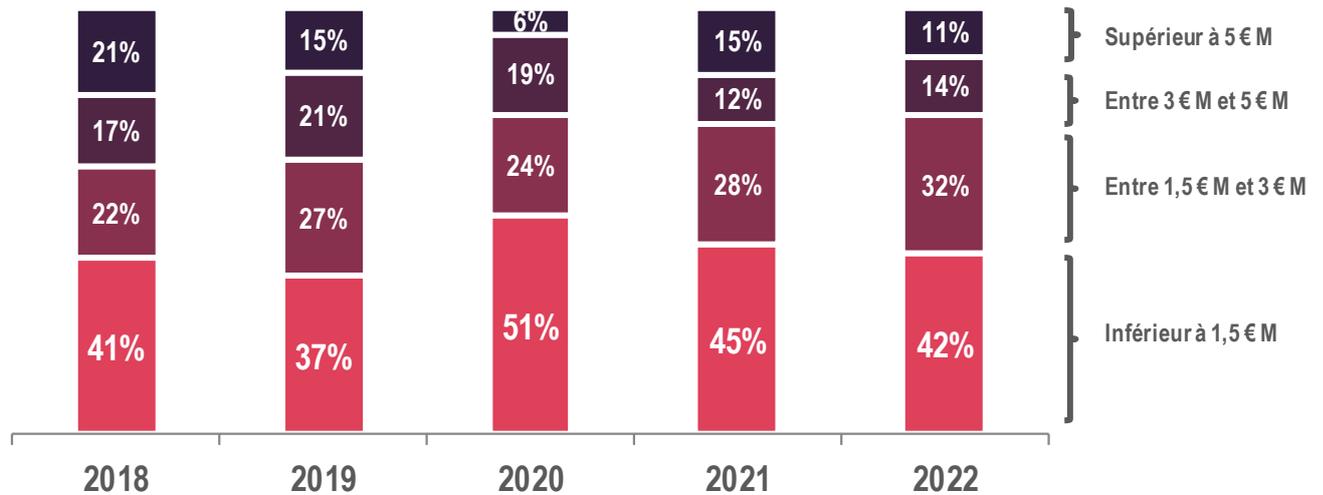
En 2022, la proportion des documentaires parmi les films soutenus reste importante, tandis que la part des animations se stabilise à un peu moins de 10%. Au fil des années, Eurimages laisse donc une place croissante aux autres formes de cinéma que la fiction.

Graphique 3 : Evolution des types de coproductions soutenues



Comme les années précédentes, les films ayant un budget inférieur à 1,5 million d'euros constituent la plus grande part des projets soutenus. La part des films dont le budget est compris entre 1,5 et 3 millions d'euros est par ailleurs en augmentation.

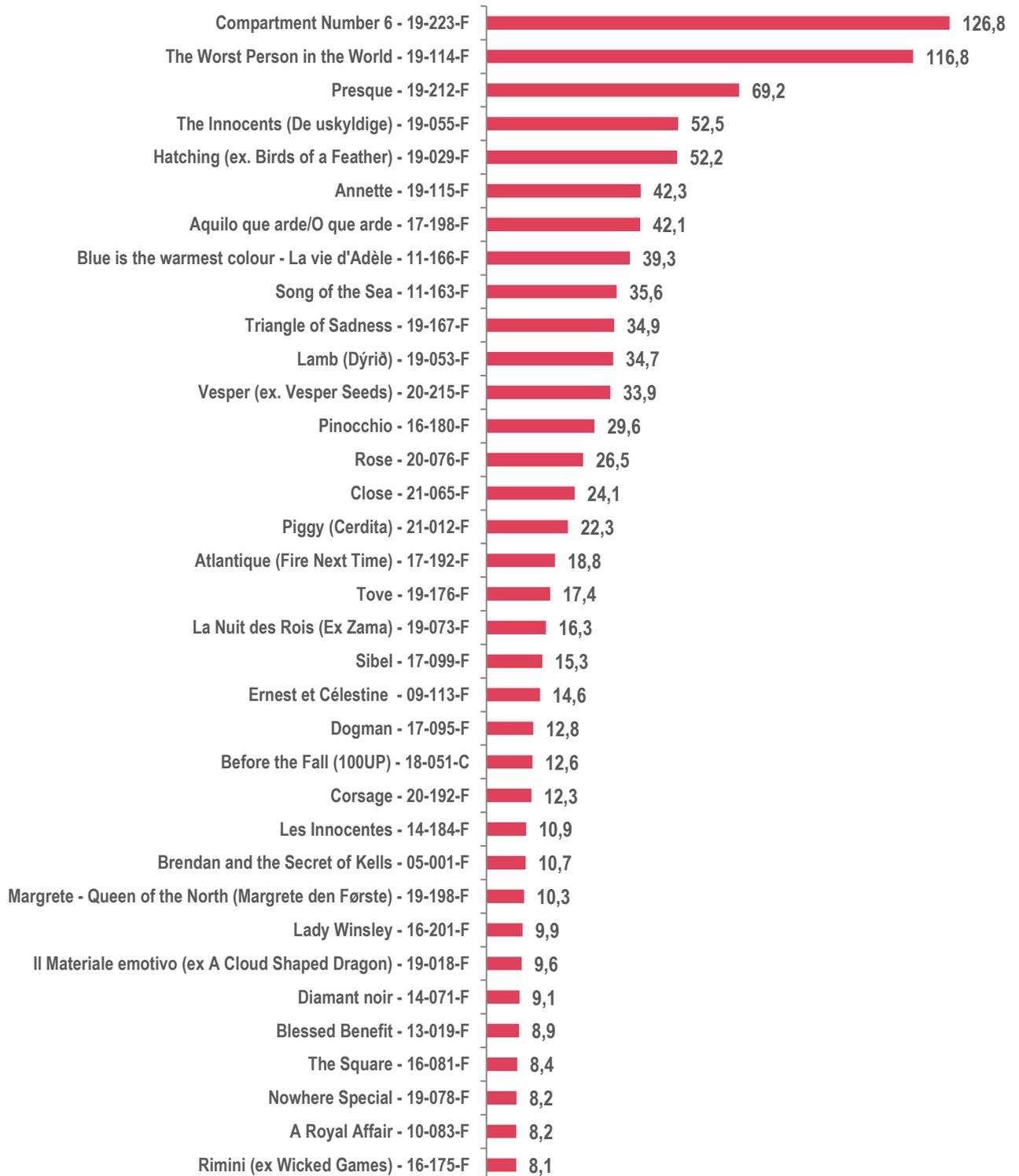
Graphique 4 : Evolution de la taille des budgets des coproductions soutenues



REMBOURSEMENTS DE L'ANNEE

Le montant des remboursements des aides pour l'année 2022 s'élève à 1,3 million d'euros. Comme les années précédentes, une petite minorité de films est à l'origine de la majorité de ces recettes. 50% des remboursements ont été réalisés par 12 films. Il convient également de noter que 70% des remboursements de 2022 se concentrent sur 27 films.

Graphique 5 : Liste des remboursements les plus significatifs durant l'année (en K€)

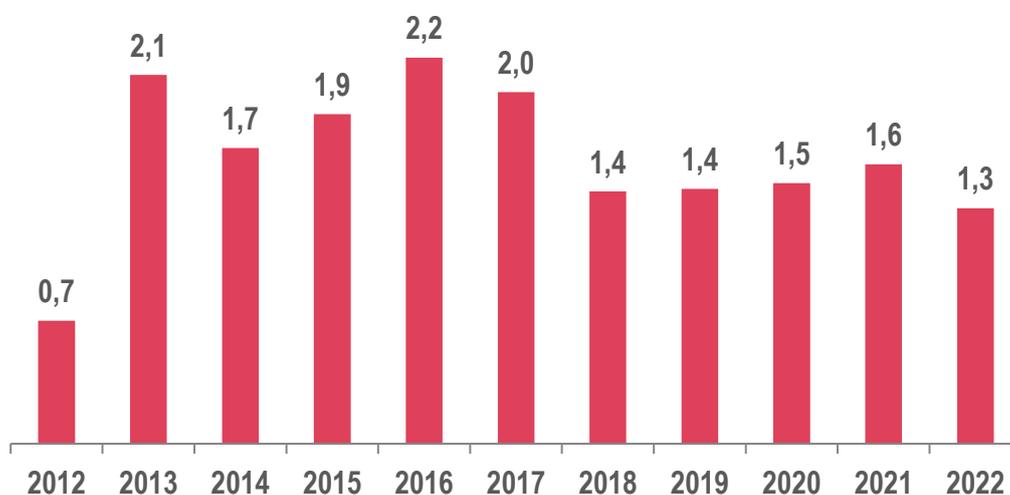


EVOLUTION DES REMBOURSEMENTS

■ Dans le budget prévisionnel 2022, le niveau des remboursements des aides a été estimé à un montant de 1,3 million d'euros tout comme l'année précédente. Les encaissements effectifs enregistrent des variations importantes d'une année sur l'autre car ils dépendent essentiellement de trois facteurs : la nature du projet soutenu, le succès commercial et la structure de financement du projet¹.

■ Après un ralentissement significatif en 2012, le montant des remboursements a connu un niveau élevé entre 2013 et 2017 avec un pic en 2016 à 2,2 millions d'euros. A partir de 2017 le niveau de remboursement diminue pour se stabiliser autour de 1,5 million d'euros. En 2021, le montant des remboursements s'établit à 1,6 million d'euros, un montant supérieur aux prévisions budgétaires. En 2022, le montant des remboursements s'est élevé à 1.3 million d'euros. Ce ralentissement pourrait trouver en partie son origine dans les conséquences de la pandémie.

Graphique 6 : Evolution des montants remboursés (en M€)



■ Depuis 2018, le nombre de films ayant généré des remboursements se situe sensiblement autour de 300 par an contre moins de 200 films avant 2014. Cette situation a un impact direct sur la gestion du remboursement en provoquant une augmentation du volume de dossiers à gérer et donc du nombre de producteurs à suivre.

■ La diminution des budgets moyens des films soutenus a induit jusqu'en 2020 une diminution du nombre de contrats de domiciliation de recettes² (CAMA ou *Collection Account Management Agreements*) signés. Après une hausse importante en 2021, on note un nombre de contrat de CAMA plus faible en 2022, seuls 18 projets soutenus devront se doter d'un contrat de domiciliation de recettes (contre 31 en 2021). Ce chiffre est également lié au plus faible nombre de projets soutenus en 2022 (71 projets contre 110 projets en 2021). Néanmoins, en 2022, les recettes en provenance des CAMA ont encore représenté presque 60% des recettes totales, comme en 2021.

■ Toutefois, la proportion de films soutenus pour lesquels un CAMA est signé reste faible (25% des films en 2022 contre 28% des films en 2021). L'absence de CAMA sur les projets contribue à un accroissement du volume de travail avec un risque de remontée de recettes plus faible.

¹ Lorsque des minima garantis importants des distributeurs ou des préventes aux télévisions viennent financer la production des films, cela diminue d'autant leur potentiel de remboursement pour Eurimages.

² Pour les projets dont le budget est supérieur ou égal à 3 M€, les coproducteurs s'engagent à faire établir un « Collection Account » auprès d'une « Collection Agency ». Pour les projets dont le budget est inférieur à 3 millions €, Eurimages se réserve le droit de demander l'établissement d'un « Collection Account » (voir [site internet](#)).

■ Le remboursement moyen par film continue à baisser d'année en année. On est passé de 10 000 euros en 2016 à 4 300 euros en 2022. Ce phénomène, comme la baisse du nombre de contrats de domiciliation de recettes signés, accroît le volume de travail du Secrétariat.

■ En 2021, le Secrétariat soulignait déjà un risque de diminution du montant des remboursements en conséquence des difficultés de distribution des films durant et après la pandémie. Par ailleurs, l'impact sur le niveau des remboursements dans les années à venir de l'introduction à compter de janvier 2021 d'un soutien sous forme de subvention pour les films recevant un soutien financier inférieur ou égal à 150 000 € devra être mesuré. Au moment de la mise en place de cette mesure, cette catégorie de films représentait en moyenne sur la période 2008-2018 un peu plus de 2% des remboursements annuels (34 k€ en moyenne par an).

PRIX ET NOMINATIONS DE L'ANNEE

En 2022, 76 films soutenus par Eurimages ont été nominés, obtenant un total de 33 prix au sein des principaux festivals de films internationaux. Parmi ces succès, on peut mentionner les coproductions « Sans FILTRE », « ALCARRAS », « AS BESTAS », « CORSAGE », ou encore « LES NUITS DE MASHAAD ».

Tableau 5 : Prix et nominations dans les principaux festivals de films internationaux

Festival	Prix et nominations	Description des prix et nominations	Titre du film	Réalisatrice/Réalisateur	Pays producteurs
FESTIVAL DE BERLIN	11 films sélectionnés, 2 prix	Compétition officielle, Ours d'Or	ALCARRAS	Carla Simon	ES / IT
		Section Encounters, Prix Spécial du Jury	A VENDREDI, ROBINSON	Mitra Farahani	FR / CH
FESTIVAL DE CANNES	22 films sélectionnés, 8 prix	Compétition officielle, Palme d'Or	SANS FILTRE	Ruben Östlund	SE / UK / FR / DE
		Compétition officielle, Prix du 75^e	TORI ET LOKITA	Jean-Pierre et Luc Dardenne	BE / FR
		Compétition officielle, Prix d'Interprétation Féminine	LES NUITS DE MASHAAD (ZAR AMIR EBRAHIMI)	Ali Abbasi	DK / DE / SE / FR
		Compétition officielle, Grand Prix	CLOSE	Lukas Dhont	BE / FR / NL
		Compétition officielle, Prix du Scénario	BOY FROM HEAVEN (TARIK SALEH)	Tarik Saleh	SE / FR / FI
		Un Certain Regard, Prix de la Meilleure Performance	CORSAGE (VICKY KRIEPS)	Marie Kreutzer	AT / LU / FR / DE
		Un Certain Regard, Prix du Meilleur Scénario	MEDITERRANEAN FEVER	Maha Haj	DE / FR / CY / PS
		Semaine de la Critique, Prix Fondation Louis Roederer de la Révélation	DALVA (ZELDA SAMSON)	Emmanuelle Nicot	BE / FR
FESTIVAL D'ANNECY	8 films sélectionnés, 3 prix	Compétition officielle, Prix du Jury + Prix de la Distribution de la Fondation Gan	INTERDIT AUX CHIENS ET AUX ITALIENS	Alain Ughetto	FR / BE / CH / IT / PT
		Compétition officielle, Mention du Jury	SAULES AVEUGLES, FEMME ENDORMIE	Pierre Földes	FR / LU / CA
FESTIVAL DE LOCARNO	4 films sélectionnés, 4 prix	Concorso internazionale, Meilleur Réalisateur Pardo pour la Meilleure Réalisation de la ville et de la région de Locarno pour le film le mieux réalisé + Pardo de la Meilleure Actrice + Pardo du Meilleur Acteur	TENGO SUENOS ELECTRICOS (VALENTINA MAUREL) (DANIELA MARIN NAVARRO) (REINALDO AMIEN GUTIERREZ)	Valentina Maurel	BE / FR
		Concorso Cineasti del presente, Pardo d'Oro pour le meilleur film	NIGHTSIREN	Tereza Nvotová	SK / CZ
FESTIVAL DE VENISE	7 films sélectionnés, 2 prix	Compétition officielle, Prix Lizzani	CHIARA	Susanna Nicchiarelli	IT / BE
		Venise Days, Prix des auteurs de moins de 40 ans	ORDINARY FAILURES	Cristina Grosan	CZ / HU / IT
FESTIVAL DE SAN SEBASTIAN	14 films sélectionnés, 6 prix	Made in Spain, Prix Lurra-Greenpeace	ALCARRAS	Carla Simon	ES / IT
		Horizonte Latinos, Prix Horizontes	TENGO SUENOS ELECTRICOS	Valentina Maurel	BE / FR

Festival	Prix et nominations	Description des prix et nominations	Titre du film	Réalisatrice/Réalisateur	Pays producteurs
		Perlak, Prix Euskadi Basque Country 2030 Agenda	TORI ET LOKITA	Jean-Pierre and Luc Dardenne	BE / FR
		Perlak, Prix du Public pour le Meilleur Film Européen de la Ville de Donostia / San Sebastian	AS BESTAS	Rodrigo Sorogoyen	ES / FR
		New Directors, Prix Sebastiane	SOMETHING YOU SAID LAST NIGHT	Luis De Filippis	CA / CH
		Perlak, Mention Spéciale de TVE-Another Look	CORSAGE	Marie Kreutzer	AT / LU / FR / DE
EUROPEAN FILM AWARDS	25 films sélectionnés, 7 prix	Prix de la Découverte Européenne, Prix Fipresci	PICCOLO CORPO	Laura Samani	IT / FR / SI
		Prix du Long Métrage d'Animation Européen	INTERDIT AUX CHIENS ET AUX ITALIENS	Alain Ughetto	FR / BE / CH / IT / PT
		Prix européens des meilleurs Réalisateur, Acteur et Scénariste	SANS FILTRE (RUBEN ÖSTLUND) (ZLATKO BURIC)	Ruben Östlund	SE / UK / FR / DE
		Prix européen de la meilleure Actrice	CORSAGE (VICKY KRIEPS)	Marie Kreutzer	AT / LU / DE / FR
PÖFF (BLACK NIGHTS FF)	11 films sélectionnés, 1 prix	Prix du meilleur producteur balte pour la coproduction	AURORA'S SUNRISE (INNA SAHAKYAN)	Inna Sahakyan	AM / LT / DE

GESTION DU PROGRAMME DE SOUTIEN A LA DISTRIBUTION

■ Comme décidé par le Comité de direction lors de sa 156^e réunion en octobre 2019, le Programme de soutien à la distribution a pris fin à compter du 31 mars 2020. Aucune contribution aux frais de marketing et de publicité pour des films distribués n'a donc été accordée en 2021 et 2022.

■ Le Comité de direction a décidé lors de sa réunion de juin 2022 de constituer un Groupe de réflexion sur le soutien à la distribution afin d'élaborer des propositions pour relancer un programme de ce type sous un nouveau format. Les critères fixés pour redéfinir cette activité sont les suivants :

- Seuls les films soutenus dans le cadre du programme de soutien à la coproduction seront éligibles à un soutien à la distribution, afin d'améliorer la synergie entre les programmes du Fonds ;
- Les films co-produits par tous les Etats membres du Fonds seront éligibles ;
- Dans la mesure du possible, le nouveau programme devra être ouvert à différents types de bénéficiaires en fonction des besoins (distributeurs, agents de vente, producteurs) ;
- Le budget consacré à ce programme sera équivalent à ce qui était dédié au précédent programme de soutien à la distribution (i.e. maximum 1 M€).

■ Le groupe de réflexion sur la distribution, présidé par la Norvège, s'est réuni trois fois entre septembre et décembre 2022 et a invité des organisations professionnelles pour des consultations qui se sont étendues au début de l'année 2023 (Europa International, Europa Distribution, European Producers Club, CEPI, etc.). Le rapport d'étude de la société EY Advisory (France) réalisé en 2021 a également servi de base à ces travaux qui continueront en 2023.

■ Des propositions concrètes devraient être présentées au Comité de direction en 2023 afin d'envisager un redémarrage d'un programme de soutien à la distribution en 2024.

GESTION DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX SALLES DE CINEMA

ACTIVITE DE L'ANNEE

La gestion technique du programme est confiée à Europa Cinemas¹ afin de s'assurer de la complémentarité des différents systèmes d'aides, notamment avec la Commission Européenne. En 2022, les 63 exploitants soutenus étaient répartis dans 5 pays différents² avec une moyenne de 5 écrans par salle.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en début d'année 2022 a provoqué l'exclusion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe et d'Eurimages. Cette exclusion a entraîné l'annulation des soutiens financiers à verser en 2022 accordés aux exploitants russes. Suite à un avis du Service juridique du Conseil de l'Europe, le Comité exécutif et le Comité de direction d'Eurimages ont décidé de mettre fin aux contrats entre Eurimages et les 8 exploitants de la Fédération de Russie, ces derniers n'étant plus éligibles aux soutiens du Fonds.

Tableau 6 : Nombre et taille des salles soutenues

	Arménie	Suisse	Türkiye	Canada	Ukraine	Total
Nombre d'exploitants soutenus	1	35	17	9	1	63
Nombre d'écrans	4	83	143	64	6	300
Nombre de places	925	12 345	17976	8 305	781	40 332
Nombre moyen d'écrans par salle	4	2	8	7	6	5
Nombre moyen de places par écran	231	149	126	130	130	134

A l'issue du cycle 2022 (les soutiens sont versés en 2023 sur la base de la programmation 2022), un montant de **551 000 euros** devrait être versé aux exploitants en fonction de l'atteinte des objectifs³ en termes de pourcentage de projections de films éligibles (1), de pourcentage de projections de films éligibles non-nationaux (2), et enfin de pourcentage de projections de films soutenus par Eurimages (3).

Un premier bonus est accordé pour le nombre d'entrées des films Eurimages (accordé cette année à 40 exploitants). Un deuxième bonus est accordé pour des événements organisés lors de la journée internationale de la femme du 8 mars (accordé cette année à 10 exploitants). Ces événements doivent inclure une projection d'un film éligible non-national réalisé par une femme.

Tableau 7 : Montants accordés pour les salles par pays

	Arménie	Suisse	Türkiye	Canada	Ukraine	Total
Montant accordé hors bonus (en K€)	4,8	303,4	70,7	53,8	14,3	448,4
Bonus pour les films Eurimages (en K€)	1,8	32,1	9,4	13,6	5,0	59,3
Bonus pour les films éligibles non-nationaux femmes (en K€)	2,5	4,3	2,5	6,7	2,5	18,6
Montant accordé avec bonus (en K€)	9,1	339,9	82,7	74,2	21,8	527,5
Contribution Europa Cinemas (en K€)	0,3	16,0	3,7	2,8	0,8	23,5
Montant total (en K€)	9,3	355,8	86,4	77,0	22,5	551,0
Montant moyen par salle (en K€)	9,3	10,2	5,1	8,6	22,5	8,7

¹ Lien vers le site internet d'Europa Cinemas.

² Arménie, Canada, Suisse, Türkiye et Ukraine. Ce programme est destiné seulement aux exploitants ayant leur siège social dans un Etat membre du Fonds n'ayant pas accès aux dispositions du programme Créative Europe-MEDIA de l'UE : au-delà des 5 pays bénéficiaires en 2022, la Fédération de Russie (jusqu'au 16 mars 2022) et la Géorgie.

³ Les règles régissant le soutien à l'exploitation sont disponibles sur le site internet d'Eurimages.

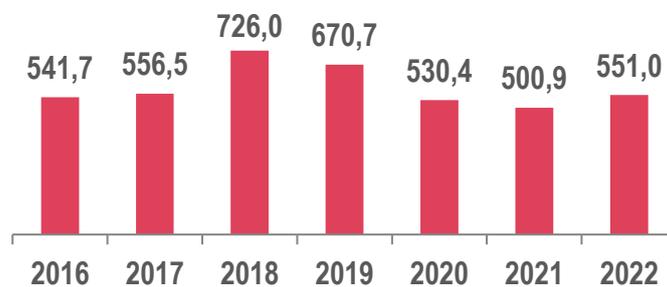
Un montant de **23 500 euros** a également été versé à Europa Cinemas. Cette somme correspond à la déduction de la contribution due par les exploitants pour leur participation au réseau.

En moyenne, chaque exploitant a reçu **8 700 euros**, la liste détaillée se trouve à l'Annexe VII.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

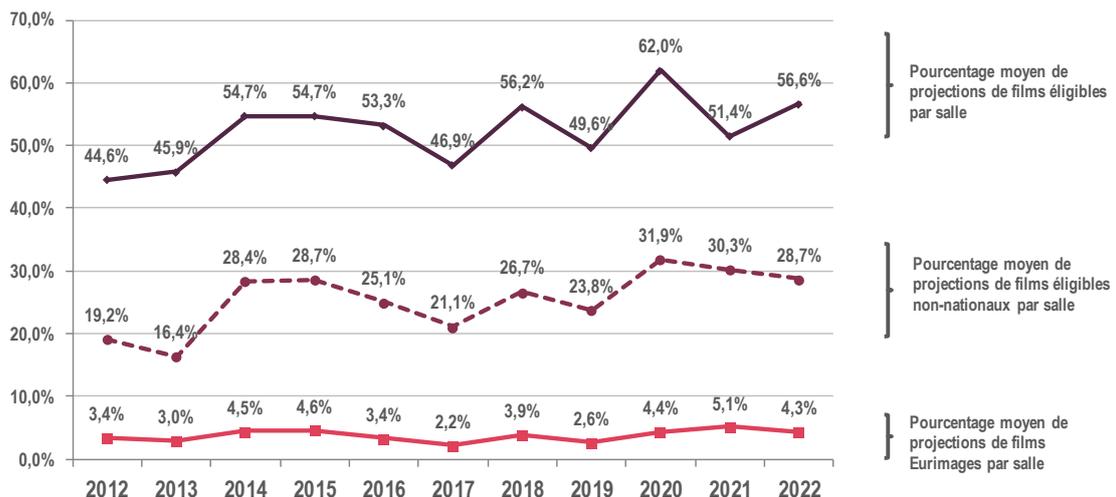
Le niveau des aides accordées pour le programme de soutien aux salles de cinéma a augmenté en 2022 par rapport à 2021 (551 k€ contre 500,9 k€) sans tenir compte des salles de cinéma russes dorénavant inéligible au soutien d'Eurimages (elles représentaient 87,2 k€ de soutien en 2021). Le niveau des aides accordées a ainsi augmenté de 10% pour les 5 pays éligibles. Cette augmentation ne compense pas la chute importante constatée en 2020 suite à la fermeture des salles du fait de la pandémie. L'année 2022 montre une reprise du secteur de l'exploitation malgré des difficultés encore importantes. Le faible nombre d'entrées éligibles non nationales¹ ne permet pas d'octroyer les soutiens théoriques pour 5 exploitants contre 10 en 2021².

Graphique 7 : Evolution des montants accordés pour les salles (en K€)



Concernant les paramètres utilisés dans le calcul de l'aide accordée, le pourcentage moyen de projections des films éligibles par salle retrouve en 2022 un niveau similaire aux années antérieures à 2020, les autres facteurs restent relativement stables.

Graphique 8 : Evolution des paramètres utilisés dans le calcul de l'aide pour les salles



¹ Voir Annexe IX - Informations additionnelles concernant l'évolution des statistiques sur les salles.

² En juin 2021, le Groupe de Travail Cinémas a recommandé de verser un montant global supplémentaire d'environ 167K€ aux cinémas appartenant aux membres du réseau qui ont le plus souffert de la pandémie. Ces cinémas ont été identifiés comme les cinémas dont le soutien d'Eurimages en 2021 a baissé de plus de 65% par rapport à l'année précédente s'ils avaient reçu d'autres soutiens publics pour 2020, et de plus de 30% s'ils n'avaient reçu aucun autre soutien public. Le montant supplémentaire proposé par cinéma est calculé comme la différence entre le soutien moyen versé au cours des deux années précédentes et le soutien à verser en 2021 pour 2020.

GESTION DU PROGRAMME PROMOTION ET COMMUNICATION

ACTIVITE DE L'ANNEE

2022 a vu le retour de la plupart des manifestations au format physique à l'exception du marché du film de la Berlinale (European Film Market) qui s'est tenu en ligne en raison d'une recrudescence des cas de Covid au début de l'année. Le Fonds Eurimages a participé au Marché du Film de Cannes ainsi qu'à celui de Venise où il a retrouvé un stand.

Les Prix Eurimages au Développement de la Coproduction ont pu être décernés au sein des 7 marchés sélectionnés pour la période 2021-2023, tout comme les 10 initiatives bénéficiant du sponsor d'Eurimages pour la même période ont pu se tenir dans leurs lieux respectifs.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles prises par le Fonds Eurimages en faveur de l'Ukraine, deux Prix Eurimages au Développement de la Coproduction supplémentaires ont été attribués à des projets ukrainiens au sein des marchés de coproduction de CineLink au Festival du Film de Sarajevo et à TorinoFilmLab. Le Fonds Eurimages a également signé un accord de partenariat avec l'Institut du Film Ukrainien pour participer financièrement à la promotion de deux films ukrainiens dans le cadre de l'édition 2022 de son programme proMOTION.

Le Comité de direction d'Eurimages a approuvé un nouveau programme de Prix Lab Eurimages qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Lauréats des prix au « Développement de la Coproduction »

Tous les Prix Eurimages au Développement de la Coproduction, visant à inciter les producteurs à concevoir leurs projets sous forme de coproductions internationales dès leur genèse, ont été décernés en plus des deux prix exceptionnels.

Tableau 8 : Lauréats des Prix au Développement de la Coproduction

Festival	Titre	Réalisateur	Producteurs	Montant (en K€)
CineMart, FIF Rotterdam	CORA	Evi Kalogriopoulou	Neda Film (GR)	20,0
Berlinale Co-Production Market, FIF Berlin	THE OBLIVION THEORY	Anemarie Jacir	Incognito Films (FR) et One Two Films (DE)	20,0
Cartoon Movie, Bordeaux	LES OMBRES	Nadia Micault	Autour de Minuit (FR), Panique ! (BE) et Schmuby (FR)	20,0
CPH:Forum, CPH:DOX Copenhague	TATA/FATHER	Lina Vdovii & Radu Ciorniciuc	Manifest Film (RO)	20,0
CineLink, FF Sarajevo	FORGET THE OCEAN, WHY NOT TRY SURFING THESE INSANE RIVER WAVES	Marko Grba Singh	Non-Aligned Films (RS)	20,0
Prix Exceptionnel	CHERRY BLOSSOMS	Marysia Nikitiuk	Directory Films (UA)	20,0
Cinekid for Professionals, Junior Co-production Market, Amsterdam	I ACCIDENTALLY WROTE A BOOK	Nora Lakos	Juno11 Productions (HU)	20,0
TorinoFilmLab	THE WOLF WILL TEAR YOUR IMMACULATE HANDS	Nathalie Alvarez Mesen	Hobab (SE)	20,0
Prix Exceptionnel	WARRIOR	Masha Kondakova	Contemporary Ukrainian Cinema - CUC -, Kiev (UA)	20,0

Lauréats du Prix Européen à la Coproduction – « Prix Eurimages »

■ Ce prix est décerné lors de la cérémonie des European Film Awards pour récompenser l'engagement des producteurs en faveur de la coproduction internationale. Le Fonds Eurimages contribue à hauteur de **70 000 euros** à l'organisation de cette cérémonie annuelle.

■ En 2022, ce prix a été exceptionnellement décerné aux membres ukrainiens de la *European Film Academy* au nom de l'ensemble de la production cinématographique en Ukraine.

Tableau 9 : Lauréat du Prix Européen à la Coproduction – Prix Eurimages

Festival	Prix	Producteur
European Film Awards (EFA), Reykjavik (IS)	Prix Européen à la Coproduction – Prix Eurimages	Ensemble de la production cinématographique en Ukraine

Coopération avec les festivals et les marchés de coproduction

■ Eurimages a participé aux 10 initiatives sélectionnées dans le cadre de ses activités de sponsoring, soit :

- le Co-production Podcast en coopération avec Cineuropa ;
- CEE Animation Forum en République tchèque ;
- l'édition hybride de Producers on the Move au Festival de Cannes et l'édition physique de EUROPE! Umbrella & Reception au Festival International du Film de Toronto organisées par European Film Promotion ;
- déjeuner professionnel organisé dans le cadre de l'initiative Alliance 4 Development (A4D) qui a lieu pendant le Festival du Film de Locarno ;
- réception professionnelle organisée dans le cadre des « Meetings on the Bridge » au Festival du Film d'Istanbul ;
- Festival du Nouveau Cinéma de Montréal ;
- manifestation « Etoiles et Toiles du Cinéma Européen » organisée par l'association Rencontres cinématographiques d'Alsace au cinéma UGC Ciné Cité de Strasbourg ;
- « European Arthouse Cinema Day » organisé par la Confédération des Cinémas d'Art et d'Essai (CICAE) et
- l'initiative Producers Connection organisée par le Festival International du Film Documentaire d'Amsterdam (IDFA).

Tableau 10 : Liste des Festivals accompagnés de remises de prix

Festival	Prix	Titre et réalisateur
Festival Etoiles et Toiles du Cinéma européen de Strasbourg	Prix Odyssée - Conseil de l'Europe pour la Création Artistique	Attribué au film AS BESTAS (ES, FR) de Rodrigo Sorogoyen
	Prix Odyssée - Conseil de l'Europe pour les Droits de l'Homme	Attribué au film LES NUITS DE MASHAAD (DK, DE, SE, FR) de Ali Abbasi;
	Mention Spéciale du Jury	Attribuée au film JULIE EN 12 CHAPITRES (NO, FR, SE, DK) de Joachim Trier
Prix Lux 2022	.	Attribuée au film LA VOIX D'AIDA (BA, RO, AT, DE, PL, FR, NL) de Jasmila Žbanić

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

Après une période de hausse continue suivant le développement de ce programme, l'impact de la pandémie de Covid 19 sur les événements et festivals en 2020 et 2021, la suspension du programme des Lab Projects en 2021 et la diminution du nombre de festivals accueillant des Prix au développement de la coproduction cette même année expliquent la baisse successive du budget total en 2020 et 2021. Les frais liés à la location des stands Eurimages à Cannes et Berlin ont par ailleurs augmenté en 2017 et 2018. Néanmoins, le redémarrage de l'activité des festivals et marchés en 2022 ainsi que la redéfinition des Lab Projects prévue en 2023 devrait voir le budget consacré à ce programme remonter à moyen terme.

Graphique 9 : Evolution des dépenses pour la promotion (en K€)

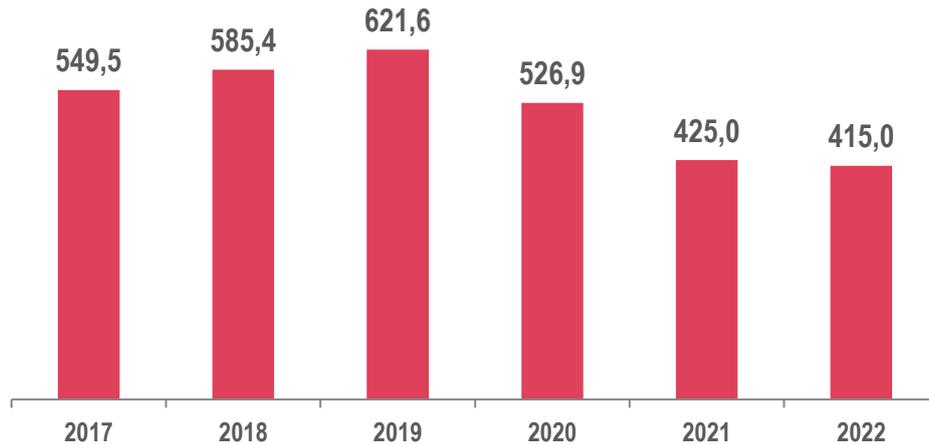


Tableau 11 : Evolution du budget pour la promotion (en K€)

Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	%
Prix au développement de la coproduction (en K€)	175,0	195,0	195,0	195,0	140,0	140,0	0,0	0%
Prix Lab Projects (en K€)	200,0	200,0	200,0	200,0	0,0	0,0	0,0	0%
Prix européen à la co-production - Prix Eurimages (EFA) (en K€)	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	0,0	0%
Coopération avec les Festivals et les marchés de la coproduction (en K€)	90,5	106,4	142,6	61,9	195,0	185,0	(10,0)	-5%
Autres (en K€)	14,0	14,0	14,0	0,0	20,0	20,0	0,0	0%
Total	549,5	585,4	621,6	526,9	425,0	415,0	(10,0)	-2%

EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET DIVERSITE

ACTIVITE DE L'ANNEE

En 2022, la stratégie sur l'égalité entre les femmes et les hommes a bénéficié d'une enveloppe de 150 000 euros pour réaliser des activités de promotion et sensibilisation. Cela inclut le « Prix Audentia » (d'un montant de 30 000 euros) qui est remis chaque année, lors d'un festival différent, à la meilleure réalisatrice. Cette année, le prix a été décerné à Mina Mileva et Vesela Kazakova pour leur long métrage « Women do Cry » au Festival du Film de Trieste. Eurimages continue également de soutenir six initiatives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sous la forme de sponsoring.

Le programme de l'année s'est focalisé sur la mise en œuvre du plan d'action 2021-2023 qui comprend plusieurs axes de travail décrits dans le tableau ci-dessous. Cela inclut un séminaire sur les données relatives à l'égalité de genre qui a été organisée lors de l'édition 2022 du Festival du film de Venise, la mise en place d'une mesure permettant aux réalisatrices de demander jusqu'à 25% de leur budget total en soutien à la co-production pour un projet de fiction ou d'animation, mais aussi la sélection du festival qui accueillera le prix Audentia en 2023.

Par ailleurs, la Stratégie sur la Diversité et l'Inclusion¹ a été votée lors de la réunion du comité de juin 2022. Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, une première initiative a été la mise en place d'une cartographie des mesures sur la diversité et l'inclusion en collaboration avec EFAD.

Tableau 12 : Plan d'action sur 3 ans pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2021-2023)

Actions	Initiatives	Explications
1. Augmenter la présence des femmes (dans les rôles artistiques et techniques)	<p>a. Afin d'encourager davantage de femmes à soumettre des demandes de soutien, le Fonds continuera de proposer un éventail de mesures incitatives reflétant son engagement en faveur de ces projets. Elles incluront notamment les mesures déjà en place, telles que</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller à ce que les montants sollicités dans le cadre de demandes émanant de femmes ne soient pas revus à la baisse²; ▪ La règle de l'ex-aequo : choisir systématiquement un projet mené par une femme en cas d'égalité de points. <p>Nouvelles initiatives à compter de 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inviter explicitement les producteurs à communiquer des informations sur leurs précédentes œuvres, en soulignant le travail mené avec des réalisatrices, les prix remportés et leur participation à des festivals cinématographiques au titre de films réalisés par des femmes, ainsi que sur les personnels techniques et artistiques, et demander aux producteurs d'effectuer le test de Bechdel-Wallace dans le cadre de leur demande. <p>Nouvelles initiatives à compter de 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porter le soutien qu'il est possible d'accorder à des projets menés par des femmes à 25 % du coût total de production (au lieu de 17 %) tout en maintenant le plafond maximal de 500 000 euros ; 	<p>À partir de 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ sans avoir un caractère obligatoire, cette initiative offre la possibilité de mettre en avant les dimensions féminines des compagnies qui déposent une demande de soutien et de sensibiliser aux aspects liés au genre dans le scénario. <p>À partir de la mise en place du nouveau système en 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ cette initiative s'inspire de l'exemple des documentaires où cette mesure a entraîné une augmentation importante des demandes. ▪ lors de l'établissement du pré-classement des projets fondé sur l'évaluation hors site adressée par les experts, le secrétariat octroie des points supplémentaires aux projets menés par des femmes afin de les faire monter dans le classement.³

¹ <https://rm.coe.int/diversity-and-inclusion-strategy-fr/1680a87cff>

² Cette pratique est dorénavant généralisée à tous les films.

³ En raison des contraintes techniques, cette proposition est actuellement remplacée par une sensibilisation des experts à la stratégie d'égalité lors de leurs sessions d'évaluation des projets.

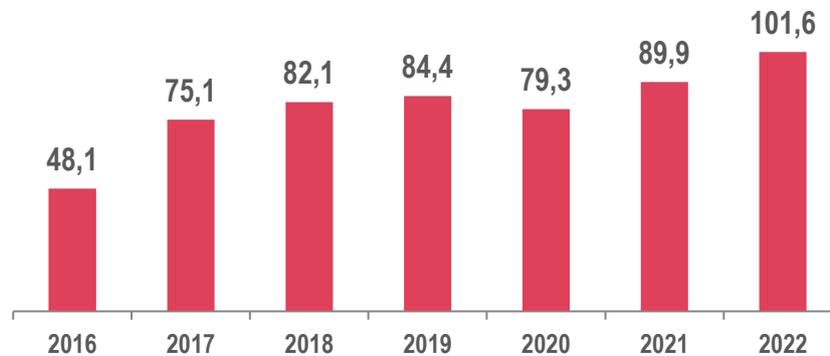
	<p>En ce qui concerne le nouveau Programme de soutien à la distribution d'Eurimages, les films réalisés par des femmes seront privilégiés afin de favoriser leur distribution.</p> <p>a. Afin de mettre en valeur les talents féminins, une nouvelle stratégie de communication sera adoptée, et s'appuiera fortement sur les médias sociaux pour promouvoir la réussite des femmes bénéficiant du soutien du Fonds dans différents secteurs. Il sera fait appel aux réseaux sociaux pour assurer un vaste partage de l'information et permettre ensuite une diffusion plus large des interviews.</p> <p>Les <i>webinaires</i> ainsi qu'un système de suivi pourraient être utilisés afin de permettre aux femmes cinéastes d'interagir plus facilement avec le personnel et les représentants. Les possibilités de mise en réseau devraient être maintenues et les réunions de sensibilisation pourraient être aménagées de manière à inclure des entrevues individuelles régulières lors des festivals entre les membres du personnel et les représentants d'Eurimages et les femmes occupant des fonctions créatives et artistiques.</p> <p>Le Prix Audentia sera maintenu dans sa forme actuelle pour récompenser la meilleure réalisatrice à l'occasion, chaque année, d'un festival différent ; d'autres prix Audentia pourraient être envisagés pour récompenser des femmes dans d'autres secteurs que la réalisation. Par ailleurs, des festivals de taille plus modeste dédiés éventuellement aux films d'animation ou aux documentaires pourraient devenir des partenaires solides d'Eurimages dans le cadre de son action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'ouverture à tous les pays membres du Programme de soutien à la distribution axé sur les films soutenus par Eurimages, il convient de privilégier les films réalisés par des femmes. <p>Les médias sociaux seront utilisés pour attirer l'attention de groupes cibles plus jeunes sur le site internet d'Eurimages et sur l'accent mis par le Fonds sur l'égalité entre les femmes et les hommes afin d'inciter plus de femmes à soumettre des demandes.</p> <p>Il est jugé prématuré de modifier la nature du prix ou de l'étendre à d'autres secteurs, mais les jurys seront invités à prendre en considération les « contributions exceptionnelles » d'autres femmes à la tête de départements et nous pourrions, à l'avenir, envisager de décerner d'autres prix Audentia à d'autres départements.</p>
<p>2. Sensibilisation</p>	<p>a. Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication plus large, comme mentionné ci-dessus, en s'appuyant davantage sur le site internet d'Eurimages et les médias sociaux pour toucher de nouveaux publics et, le cas échéant, en proposant le patronage d'Eurimages pour accroître la visibilité des festivals et autres initiatives qui partagent et promeuvent les valeurs de l'égalité entre les femmes et les hommes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des projets menés par des femmes, des prix et des récompenses reçus ; ▪ Publication des parrainages ou patronages offerts ; ▪ Déclaration reprenant les valeurs d'Eurimages en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. <p>b. Au niveau des États membres et auprès des fonds et festivals nationaux, supranationaux et régionaux, assurer une présence régulière dans les panels et lors des conférences concernées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une coopération étroite avec les réseaux est envisagée (par exemple, avec les EFAD) <p>Les représentants d'Eurimages devraient être les ambassadeurs de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur pays.</p> <p>c. S'agissant des professionnels de l'industrie et des étudiants, encourager notamment les femmes diplômées à soumettre davantage de demandes ;</p> <p>Une coopération étroite avec les réseaux est envisagée (CILECT).</p>	<p>Assurer une meilleure accessibilité des informations relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes sur la page d'accueil du site.</p> <p>Durant la période de transition en 2021, une communication sur les nouvelles mesures d'incitation s'impose tout particulièrement.</p>
<p>3. Suivi des données</p>	<p>a. Cette initiative doit prévoir l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et une évaluation de la composition des projets ventilée par sexe (projets menés par des femmes, par des hommes, équilibrés – voir l'annexe I de la Stratégie d'Eurimages pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cinéma 2021-23).</p> <p>b. En 2023, il conviendra d'effectuer un suivi spécifique relatif à la Recommandation du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel.</p>	
<p>4. Parrainage et soutien à la recherche</p>	<p>a. Proposer un plus large éventail de parrainages et de patronages d'initiatives fondées sur le genre en réponse à un appel annuel ; une dotation budgétaire correspondante devra être prévue ;</p> <p>b. Soutenir la recherche en partageant les résultats dans une rubrique dédiée du site internet d'Eurimages et en communiquant les derniers faits et chiffres.</p>	<p>Soutien accordé pour une durée de deux ans afin de garantir une certaine continuité tout en permettant d'appuyer de nouvelles activités.</p> <p>Intégration de la dimension de genre à tous les niveaux du site internet ; les informations relatives à</p>

		l'égalité entre les femmes et les hommes doivent y être plus visibles.
5. Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes	En plus d'une intégration généralisée de la dimension de genre dans toutes les activités du Fonds, cela signifiera également :	Tous les documents d'Eurimages (dont les courriers, les contrats, les outils internes tels que les bases de données, etc.) seront sensibles au genre, et utiliseront notamment un système non binaire et un code couleur clair.
	a. de garantir l'utilisation d'un langage sensible au genre dans tous les documents et outils d'Eurimages ;	
	b. de rendre obligatoire une formation du personnel sur le sexisme institutionnel et les préjugés inconscients, ainsi qu'une formation sur les préjugés inconscients destinée aux membres du Comité de direction et aux experts (en matière d'égalité et de diversité) ;	Conformément à la proposition du groupe de travail Évaluation.
	c. d'établir une collaboration plus étroite avec d'autres groupes de travail pour promouvoir l'intégration de la dimension de genre, des statistiques ventilées par sexe, la parité entre les femmes et les hommes :	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dans le cadre des prix décernés par le groupe de travail Promotion et des réalisateurs sélectionnés pour le Livre d'or ; ▪ accorder un bonus pour la programmation de films réalisés par des femmes dans le cadre du programme de soutien aux salles de cinéma et projection de la bande annonce d'Eurimages sur l'égalité entre les femmes et les hommes ; ▪ privilégier les films réalisés par des femmes dans le cadre du programme de soutien à la distribution. 	

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

La hausse importante du budget de ce programme en 2022 est due à l'augmentation du nombre d'événements sponsorisés et de résidences soutenues ainsi qu'au lancement de la stratégie Diversité & Inclusion.

Graphique 10 : Evolution des dépenses pour l'égalité entre les femmes et les hommes (en K€)



En 2020, la diminution s'explique par l'annulation de certaines activités à cause de la pandémie. Mais 2021 et 2022 voient les dépenses pour ces activités augmenter à nouveau avec la reprise postpandémie et le lancement de nouveaux projets.

Tableau 13 : Evolution du détail des dépenses de l'égalité entre les femmes et les hommes (en K€)

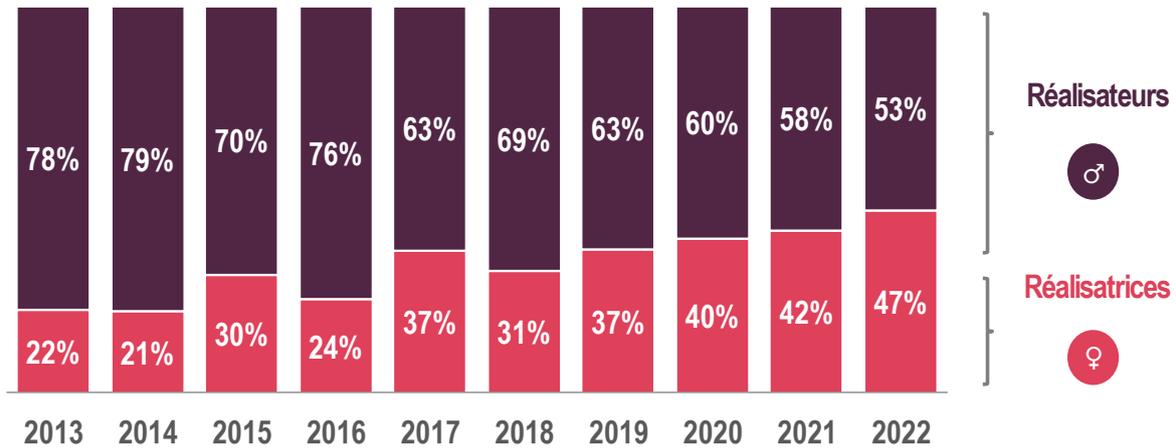
Dépenses (en K€)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/21	%
Prix Audentia	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	32,0	2,0	7%
Sponsorship/Residences		28,0	21,0	14,0	25,0	46,0	67,8	21,8	47%
Diversité (experts & nouvelles initiatives)							1,8	1,8	100%
Autres	18,1	17,1	31,1	40,4	24,3	13,9		(13,9)	-100%
Total	48,1	75,1	82,1	84,4	79,3	89,9	101,6	11,7	13%

EVOLUTION DES STATISTIQUES

Depuis 2012, en réponse à la faible participation des femmes dans les rôles clés de la création, toutes les activités de ce programme ont eu pour objectif de redresser la barre sans entraver la liberté artistique et créative des cinéastes.

Les efforts pour sensibiliser et rendre le Fonds plus attractif pour les projets dirigés par des femmes ont contribué à faire passer la proportion de projets soutenus réalisés par une femme de 11 % en 2012 à 47 % en 2022.

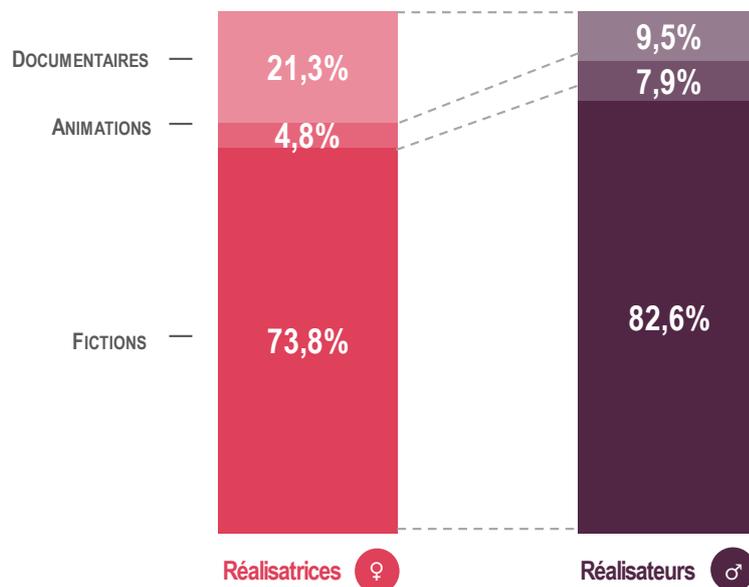
Graphique 11 : Evolution de la répartition des projets soutenus par genre du réalisateur



Dans les années précédant le tout début de la mise en œuvre de la première stratégie d'égalité des genres, 2009 à 2015, 49% des projets soumis qui étaient réalisés par des femmes ont été soutenus. À partir de 2016, les projets réalisés par des femmes ont un taux de soutien de 54%. Comme l'indique l'annexe XI, cette tendance s'est inversée pour les projets réalisés par des hommes.

Sur la période 2015-2022, la proportion de documentaires soutenus réalisés par des femmes a atteint 21,3% contre 9,5% pour les hommes. Cela peut s'expliquer par la faible représentation des femmes en tant que réalisatrices de projets d'animation et par l'accès à des budgets plus réduits pour les réalisatrices de fiction. Cette répartition reste proche de celle constatée en 2021.

Graphique 12 : Répartition des projets soutenus par genre du réalisateur et par type de film de 2015 à 2022



GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATION

EVOLUTION DES RECETTES

Le montant des recettes de l'année 2022, en légère baisse par rapport à 2021, s'élève à **25,4 millions d'euros**. Comme les années précédentes, le financement du Fonds est essentiellement assuré par les contributions obligatoires des Etats membres qui représentent environ 97,9% des recettes de l'année.

Les contributions des Etats membres, comme l'ensemble des budgets du Conseil de l'Europe, étaient soumises au principe de « croissance nominale zéro¹ » entre 2013 et 2020. Les variations s'expliquent donc uniquement par les adhésions qui ont été enregistrées durant cette période.

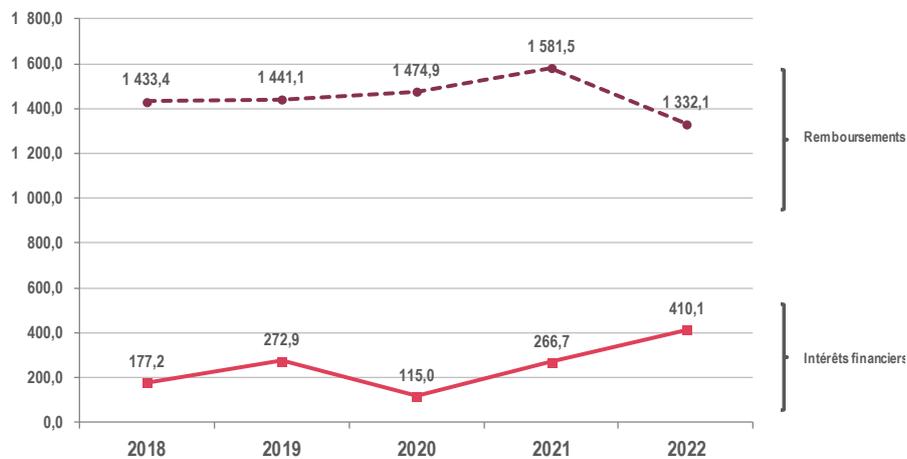
Tableau 14 : Evolution des recettes

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	%
Contributions des Etats membres	24 363,7	24 749,4	26 216,2	25 483,3	24 836,9	(646,4)	-2,5%
Produits financiers	177,2	272,9	115,0	266,7	410,1	143,4	53,8%
Remboursements	1 433,4	1 441,1	1 474,9	1 581,5	1 332,1	(249,4)	-15,8%
Autres (annulations, provisions...)	350,4	30,0	94,2	(108,6)	(1 212,1)	(1 103,5)	1016,1%
Total	26 324,6	26 493,4	27 900,3	27 222,9	25 367,0	(1 855,9)	-6,7%

En 2021, la diminution des contributions est liée au départ de l'Argentine au 1^{er} janvier 2021 après seulement quelques mois au sein d'Eurimages (contribution de 1,066 million d'euros en 2020). Cette diminution a été modérée par une « croissance réelle zéro » de 1,3% sur l'ensemble des contributions. En 2022, la diminution des contributions est essentiellement liée à l'exclusion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe et d'Eurimages le 16 mars 2022. La contribution russe au budget d'Eurimages a été réduite *pro rata temporis* (soit une réduction de 748,2 K€). Cette diminution a été, d'un côté, modérée par une « croissance réelle zéro » de 0,4% sur l'ensemble des contributions et, d'un autre, accrue par des provisions pour couvrir le non-paiement par l'Argentine de sa contribution 2020 ainsi que les intérêts moratoires liés. Le détail des contributions par Etats membres est disponible à l'Annexe XII de ce document.

Les revenus générés par les produits financiers ont enregistré une augmentation significative, surpassant désormais le niveau de l'année 2017. Bien que les taux d'intérêt aient augmenté, ils demeurent néanmoins relativement bas, ce qui se traduit par un montant perçu inférieur de moitié à ceux enregistrés en 2014 (812 k€).

Graphique 13 : Evolution des intérêts financiers et des remboursements (en K€)



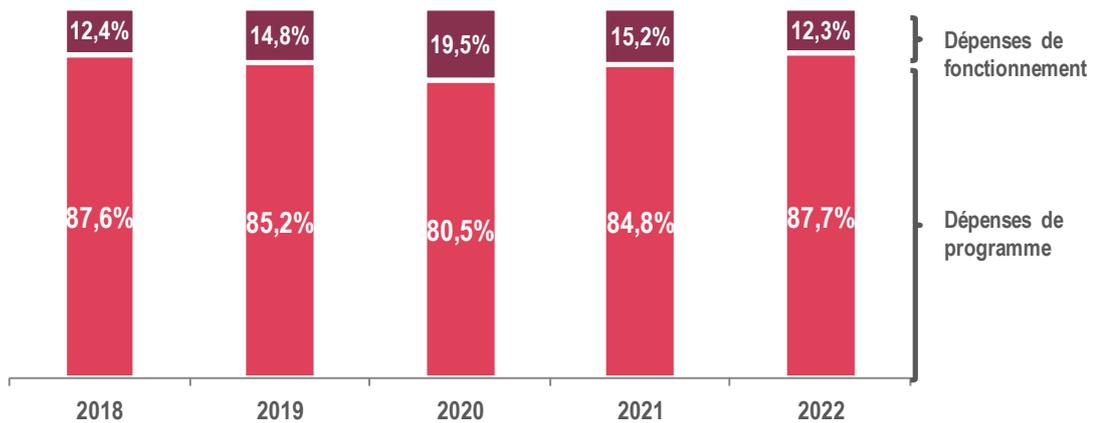
¹ En d'autres termes, le taux d'inflation sur le montant des contributions obligatoires à payer par les Etats membres n'a pas été appliqué depuis cette date.

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Depuis 2015, la variation de la proportion du budget de fonctionnement dans le budget total était relativement stable. La baisse en 2021 et 2022 peut s'expliquer notamment par les vacances de postes qui compensent l'augmentation « naturelle » et obligatoire de certaines charges comme les évolutions salariales, la dotation au budget des pensions ou la refacturation interne du Conseil de l'Europe pour couvrir certains frais internes de support (bâtiments, logistique, informatique, etc.).

L'augmentation de la part des frais de fonctionnement en 2020 s'expliquait également par la pandémie qui a eu un impact considérable sur les dépenses réelles des programmes qui sont passées de 20M€ en 2019 à 15M€ en 2020. Cet effet s'est estompé en 2021 puis en 2022 avec la reprise quasi-normale de l'activité.

Graphique 14 : Evolution des dépenses de fonctionnement



EVOLUTION DES DECISIONS DE DEPENSES DE PROGRAMMES¹

En 2022, le montant des décisions concernant les dépenses pour les différents programmes d'activités a nettement baissé. Cette baisse est essentiellement liée aux provisions budgétaires et au retrait de la Fédération de Russie qui ont impacté les recettes.

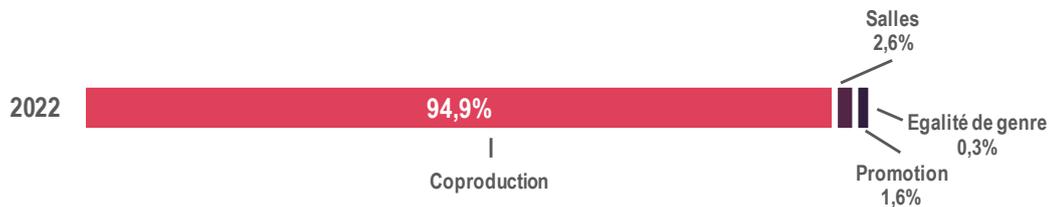
Tableau 15 : Evolution des décisions de dépenses par programme

Programmes	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/21	%
Coproduction	19 940,3	18 795,9	22 091,7	25 779,0	18 734,0	(3 357,7)	-13,0%
Distribution	629,6	638,9	0,0	0,0	0,0	0,0	NA
Salles	726,0	670,7	530,4	695,2	504,9	(25,5)	-3,7%
Promotion	585,4	621,6	526,9	425,0	404,0	(122,8)	-28,9%
Egalité entre les femmes et les hommes	82,1	84,4	79,3	91,9	102,9	23,6	25,6%
Total	21 963,4	20 811,5	23 228,2	26 991,2	19 745,8	(3 482,5)	-12,9%

¹ Dans ce rapport d'activités, le montant des dépenses correspond aux décisions prises pour un cycle d'activité annuelle. Elles diffèrent des dépenses réelles comptabilisées pour l'année et présentées dans le document sur les comptes budgétaires d'Eurimages. Il convient également de noter que pour les programmes de distribution et des salles, les décisions sont prises sur deux années civiles.

Comme indiqué dans le graphique ci-dessous, la part relative aux dépenses pour la coproduction reste la plus importante avec 94,9% des décisions en 2022, dans la même proportion qu'en 2021.

Graphique 15 : Proportion des dépenses par programme



EVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS

En 2022, le nombre d'équivalent temps plein (ETP) au sein de l'équipe du Secrétariat d'Eurimages est en légère baisse par rapport à 2021 du fait de vacances de postes.

Tableau 16 : Evolution du nombre d'agents

Nombre d'agents	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/21
Directeur(rice) exécutif(ve)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Directeur(rice) adjoint(e)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Responsable des programmes + Chargés de projets + Jeunes Professionnels	8,0	8,0	10,0	11,0	11,0	0,0
Analyste financier	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Assistant Remboursements	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Assistant Finances	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Assistants Comité et Relations publiques	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	0,0
Assistante TI	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Assistante programmes	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0
Assistance secrétariat	4,0	4,0	5,0	5,0	5,0	0,0
Programme pilote Série				1,0	1,0	0,0
Total	21,0	21,0	24,0	26,0	26,0	0,0
Réduction temps partiels/ congés sans traitement/Vacant	1,8	1,4	4,5	3,0	3,4	0,4
Nombre d'agents équivalent plein temps	19,2	19,6	19,5	23,0	22,6	-0,4

Il est important de rappeler qu'Eurimages, avec son statut d'accord partiel élargi, dispose d'un budget autonome mais reste impacté par les contraintes plus générales du Conseil de l'Europe notamment en matière de ressources humaines.

Enfin, Roberto Olla, Directeur exécutif d'Eurimages depuis 2008, a quitté le Fonds fin octobre 2021 pour d'autres fonctions au sein du Conseil de l'Europe et a été remplacé au 1er mars 2022 par Susan Newman-Baudais. Enrico Vannucci, Directeur exécutif adjoint, a assuré l'intérim en attendant la nomination de son successeur.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

CONTEXTE

■ L'engagement d'Eurimages à prendre en compte les questions environnementales dans ses activités a également été formalisé dans le cadre de la réforme du Fonds en septembre 2020 par l'adoption de la Résolution CM/Res(2020)8¹ par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Ce document, texte statutaire du Fonds, stipule dorénavant que l'impact sur l'environnement devrait, dans la mesure du possible, être pris en compte et réduit tant lors de la mise en œuvre des activités que dans le fonctionnement du Fonds.

■ Au printemps 2021, le Fonds a créé un Groupe de réflexion sur le développement durable avec la participation de membres du Comité de direction et de spécialistes de la protection de l'environnement ou de la production écoresponsable. Le groupe s'est réuni quatre fois en 2021 et a élaboré la stratégie du Fonds dans ce domaine autour de trois axes : le soutien à une industrie cinématographique durable, l'amélioration de l'empreinte environnementale du fonctionnement du Fonds et l'encouragement à la coopération entre Etats membres autour de mesures favorables à une industrie du film durable. Cette stratégie a été adoptée par le Comité de direction en décembre 2021.

■ Le Groupe de réflexion a continué son travail lors de quatre réunions en 2022 pour élaborer des mesures concrètes pouvant être mises en œuvre rapidement, principalement dans le cadre du programme de soutien à la coproduction. Les propositions du Groupe ont été adoptées par le Comité de direction lors de sa réunion de novembre 2022.

■ Ce Groupe de réflexion est également une plateforme d'échange de connaissances et d'expériences entre les États membres et les fonds publics. Eurimages estime en effet que le renforcement de la coopération internationale est essentiel pour diffuser les bonnes pratiques et accélérer l'adoption de normes communes.

IMPACT CARBONE DU FONCTIONNEMENT DU FONDS

■ Au printemps 2022, Eurimages a commandé une étude sur l'impact carbone du fonctionnement du Fonds à une société de conseil spécialisée (la société française Impacti). L'étude a débuté en juillet 2022, et a été livrée fin octobre. Le rapport est disponible sur le site d'Eurimages. Le calcul a été effectué pour 2019, la dernière année complète d'un fonctionnement normal, mais Impacti a aussi fait certaines comparaisons avec 2021 et 2022.

■ Le résultat principal est que le fonds a produit 144 tonnes de CO₂ en 2019, soit un peu plus du double de ce que produit un employé de bureau français moyen. Ce résultat est relativement normal puisqu'Eurimages est une organisation internationale pour laquelle les voyages d'affaires sont la principale source d'émission. Les principaux leviers d'action sont donc les voyages et les achats.

■ Cependant, Eurimages est tributaire de la politique générale du Conseil de l'Europe, organisation à laquelle le Fonds est intégré. En particulier, la politique de voyage, le fonctionnement des bureaux et les procédures d'achat ne sont pas définis de façon autonome par la direction d'Eurimages.

PRINCIPALES DIFFICULTES DE MISE EN ŒUVRE

■ Dans sa mission de coopération internationale, Eurimages se doit de travailler avec tous ses États membres sans exclure aucun, en se reposant sur le consensus. Il existe ainsi des situations très différentes entre les États membres en termes de développement de l'industrie cinématographique et en termes de politique globale de durabilité, d'infrastructures disponibles ou de soutien public. L'harmonisation ou la coordination du calcul des émissions de carbone ou des labels/certifications de durabilité est un besoin important du secteur.

■ Eurimages doit s'assurer d'être cohérent avec les éventuelles mesures coercitives ou non prises au niveau national et de ne pas créer une couche supplémentaire d'obligations différentes pour les producteurs.

¹ Résolution CM/Res(2020)8 : https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016809f8736

■ Eurimages est un "gap financier" : il intervient dans une production cinématographique à un stade avancé du financement dans un délai relativement proche du début du tournage. L'enjeu est donc davantage d'inciter les producteurs à mettre en œuvre des mesures de développement durable à un stade précoce du processus de développement ou de production et à ne pas les pousser à faire du « greenwashing » lorsqu'ils demandent un financement auprès d'Eurimages.

PROPOSITIONS DE MESURES CONCRETES POUR 2023

■ En fin d'année 2022, le Comité de direction d'Eurimages a approuvé les propositions de mesures élaborées par le Groupe de réflexion sur le développement durable. Trois volets d'action sont prévus pour 2023.

■ A partir de janvier 2023, un critère de sélection supplémentaire – non coercitif à ce stade - a été introduit pour le Programme de soutien à la coproduction permettant d'évaluer "l'existence de mesures mises en place pour réduire l'impact environnemental du projet de coproduction". Les experts indépendants prendront ce nouveau critère en considération dans le cadre de leur évaluation globale d'un projet demandant un soutien à la coproduction. L'objectif est de sensibiliser les candidats et de créer un effet de levier. Les projets seront invités, sur une base volontaire, à inclure des informations sur les mesures qu'ils ont choisies pour réduire l'impact écologique des projets de coproduction.

■ Le Groupe de réflexion a proposé la création de trois Prix Eurimages à la Coproduction Ecoresponsable avec l'objectif de récompenser les coproductions internationales qui ont réussi à combiner production durable et qualité artistique. Un appel à manifestation d'intérêts pour sélectionner les festivals, marchés et événements cinématographiques intéressés se tiendra en 2023.

■ Enfin, Eurimages souhaite également être actif dans le domaine de la formation à la production écoresponsable. Le Fonds va ainsi travailler au développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne sur la production écoresponsable se focalisant sur la coproduction internationale et les problématiques associées. Un tel outil permettra de s'adresser aux professionnels du cinéma – producteurs, réalisateurs, techniciens, etc. - dans l'ensemble des Etats membres du Fonds et de répondre aux différents niveaux d'exigence et d'attente des professionnels. Toutefois, cette plateforme ne conduira pas à l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification d'éco-manager.

REFORME DU PROCESSUS DE DECISION

PROCESSUS DE DECISION SUR LES SOUTIENS FINANCIERS

Un long processus de réforme, lancé avec l'évaluation externe de 2018, est arrivé à son terme le 1^{er} janvier 2022 avec l'entrée en vigueur de nouvelles modalités de prise de décision pour l'attribution des soutiens financiers, notamment dans le cadre du programme de soutien à la coproduction.

Des experts externes indépendants – issus de l'industrie du cinéma, de l'audiovisuel et de la culture – sont dorénavant chargés d'évaluer, à la place des représentants nationaux siégeant au Comité de direction, les demandes de soutien en respectant les critères de sélection et la stratégie définis par le Comité de direction. Ces experts interviennent dans le cadre du programme de soutien à la coproduction mais peuvent également être sollicités pour d'autres programmes du Fonds.

Les experts externes ont été sélectionnés par le biais d'un appel à manifestation publié sur le site d'Eurimages. Ils ont été sélectionnés sur la base de leur compétence professionnelle et de leur expérience. En 2022, Eurimages comptait un pool de 509 experts préalablement approuvés par le Comité de direction dont 487 d'entre eux avaient signé un contrat-cadre couvrant la fourniture de leurs services. En 2022, au total 60 experts ont été sollicités lors des 3 réunions des groupes de travail coproduction.

Dans le cadre du programme de soutien à la coproduction, les experts externes sont engagés trois fois par an, à la suite des trois dates limites de dépôt des demandes de soutien. Ils forment, en fonction du nombre de projets de films reçus et éligibles, des groupes de travail de 5 personnes sélectionnées selon les critères établis par le Comité de direction. Un système automatisé développé par un prestataire externe sélectionne des experts et veille à répartir dans chaque groupe trois experts spécialisés dans l'écriture de scénarios/la réalisation, la distribution/les ventes et la production, ainsi que deux experts supplémentaires de la catégorie "autres" (interprétation, montage image, cinématographie, programmation de festivals, composition, etc.). Il prend également en compte la répartition géographique des experts, leur genre, leur compétences linguistiques, leur âge et leur disponibilité¹.

Chaque groupe de travail évalue un maximum de 20 projets. Dans un premier temps, chaque expert réalise une évaluation individuelle des projets de coproduction attribués à leur groupe sur la base de critères établis par le Comité de direction et de la documentation fournie par le Secrétariat. Ce travail se fait à distance pendant une durée d'environ 5 semaines et aboutit à une courte évaluation écrite et à un classement préliminaire individuel. Puis, dans un second temps, une journée de réunion est organisée pour chaque groupe de travail durant laquelle les 5 experts concernés, sur la base d'échanges à partir du classement préliminaire global, élaborent des recommandations pour un soutien financier. Ces recommandations prennent la forme d'un classement final des projets en lien avec le budget alloué au groupe de travail concerné. Elles sont ensuite examinées et validées par le Comité exécutif avant d'être communiquées aux producteurs.

GOUVERNANCE DU FONDS

Par ailleurs, la réforme du Fonds a eu pour conséquence la modification de ses organes de gouvernance, qui ont nécessité une révision en profondeur du principal texte statutaire du Fonds, la Résolution (88)15 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Après un processus de négociation long et complexe, les amendements ont été adoptés par les Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe en septembre 2020².

Un Comité exécutif a ainsi été créé afin d'assurer la continuité de gestion entre les deux réunions annuelles du Comité de direction. Il a la charge de la plupart des décisions courantes, notamment l'approbation des recommandations de soutien élaborées par les experts externes indépendants. Le Comité exécutif se réunit en ligne au moins trois fois par an et se compose de représentants d'un tiers des États membres du Fonds, nommés par rotation et dans le respect d'une répartition géographique et d'un équilibre entre les hommes et les femmes. Les représentants de la France, de l'Allemagne et de l'Italie sont des membres permanents du Comité exécutif.

¹ Information complète sur la [page dédiée du site web d'Eurimages](#).

² Résolution CM/Res(2020)8 : https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016809f8736

■ Le Comité de direction reste composé de représentants de chacun des Etats membres, mais a vu son rôle renouvelé pour examiner des sujets et prendre des décisions de plus haut niveau. En particulier, il définit la politique et les orientations stratégiques du Fonds, décide des conditions d'attribution des soutiens financiers, et adopte et suit le budget du Fonds.

■ Ces changements apportés à la structure de gouvernance et de prise de décision d'Eurimages visaient à renforcer la transparence, l'expertise et l'efficacité de l'évaluation et de la sélection des projets, en garantissant un processus plus solide et plus équitable.

PROCESSUS DE BUDAPEST RELATIF A LA COPRODUCTION DE SERIES

CONTEXTE

En 2019, Eurimages a engagé un consultant externe pour réaliser une étude sur l'impact de l'intelligence artificielle dans le monde audiovisuel et sur les possibilités d'intervention du Conseil de l'Europe dans le domaine des séries télévisées. En 2021 et 2022, Eurimages a continué à participer aux réunions du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI) afin de s'assurer que la dimension audiovisuelle est prise en compte dans ses travaux. Toutefois, l'action d'Eurimages s'est concentrée sur un projet relatif aux séries télévisées européennes.

En 2020, le Fonds a poursuivi sa réflexion sur la possibilité de créer un nouveau système de soutien financier public paneuropéen et un cadre juridique pour faciliter les coproductions internationales de séries télévisées. La faisabilité de la création d'un nouvel instrument juridique et/ou financier a été étudiée en 2021 au sein de comités internes du Conseil de l'Europe (CDCPP¹ et GR-C²). Un conseiller en politique audiovisuelle, Alex Traila, a été détaché début 2021 par les autorités roumaines pour développer ce projet au sein du Secrétariat Eurimages.

Sous les auspices de la Présidence hongroise du Comité des Ministres, Eurimages, en coopération avec l'Institut national du film hongrois et le Ministère hongrois des Affaires étrangères et du Commerce, a organisé une conférence les 30 septembre et 1er octobre 2021 sur le thème "Préserver la production indépendante, la diversité et le pluralisme des séries télévisées en Europe". L'événement, qui a pris la forme d'une session de réflexion entre les professionnels de l'industrie audiovisuelle (producteurs, distributeurs, diffuseurs, représentants des fonds cinématographiques nationaux), a permis de discuter des besoins les plus urgents pour faciliter la production de séries haut de gamme dans un marché hautement compétitif dominé par des acteurs non-européens.

Conscients de la nécessité urgente de poursuivre le développement des politiques et de mobiliser les secteurs culturels et créatifs afin de promouvoir et de favoriser la diversité culturelle, la participation culturelle et la production créative, notamment dans l'environnement numérique, le **1er avril 2022 Strasbourg, les Ministres de la Culture** par leur déclaration conjointe³ ont invité le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à continuer à soutenir le Processus de Budapest sur les séries dramatiques⁴ et à développer - à travers les travaux futurs du Comité directeur de la culture, du patrimoine culturel et du paysage (CDCPP) et d'Eurimages - un nouvel instrument juridique pour codifier les règles des coproductions internationales de séries dramatiques et un instrument financier public pour ces coproductions.

Le Comité des Ministres du 15 juin 2022 à Turin a soutenu⁵ la mise en œuvre des actions mentionnées dans cette déclaration et a décidé de les transmettre au Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), ainsi qu'au Comité de direction du Fonds européen de soutien à la coproduction et à la distribution d'œuvres de création cinématographiques et audiovisuelles " Eurimages ", pour information et suivi, le cas échéant, à la lumière de leurs mandats respectifs.

ACTIONS

a. Instrument juridique visant à codifier les règles de coproduction de séries

Le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) a nommé les membres experts du CPPWG-Series en mai 2022, sur la base de sa décision de décembre 2021 de créer un groupe de travail d'experts (CPPWG-Series) pour évaluer la faisabilité d'un instrument juridique sur les séries européennes et, si nécessaire, l'élaborer éventuellement sous la forme d'une convention qui tiendrait compte des récents développements technologiques et financiers dans l'industrie

¹ Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage.

² Groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement.

³ Créer notre avenir : La créativité et le patrimoine culturel en tant que ressources stratégiques pour une Europe diverse et démocratique" Déclaration finale, Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1er avril 2022 <https://go.coe.int/L3yd3>

⁴ Sous les auspices de la présidence hongroise du Conseil de l'Europe, une conférence exploratoire sur le thème "Préserver la production indépendante, la diversité et le pluralisme dans les séries dramatiques en Europe : La coopération internationale peut-elle faire partie de la solution ?" s'est tenue à Budapest les 30 septembre et 1er octobre 2021. Reconnaisant le travail de fond effectué lors de cette conférence et les futures étapes à franchir au cours des présidences successives du Comité des Ministres, les autorités hongroises ont baptisé cette initiative "Processus de Budapest pour les séries dramatiques". Document de conclusion : <https://go.coe.int/II5m0>

⁵ CM/Del/Dec(2022)1437/7.1

européenne du film et des séries. Le CDCPP a donc demandé à son Bureau de sélectionner jusqu'à 15 experts pour ce groupe de travail.

■ **Le CPPWG-Séries** a tenu des réunions en juin et octobre 2022, au cours desquelles il a été décidé que l'instrument juridique approprié était une *Convention sur la coproduction d'œuvres audiovisuelles sous forme de séries* et a entamé le processus de rédaction. Les travaux du CPPWG-Series devraient se terminer au cours du premier semestre 2023 et un projet de convention devrait être examiné par le CDCPP avant d'être soumis au Comité des ministres.

b. Programme pilote pour la coproduction de séries

■ Suite aux conclusions de la conférence de Budapest et à la décision des autorités italiennes de convoquer rapidement les ministres de la culture à une conférence sous la présidence de leur pays au Comité des Ministres, Eurimages a lancé une consultation ad hoc avec plus de 20 experts individuels actifs dans le plus grand nombre possible de domaines de la chaîne de valeur des séries. L'objectif de cette consultation était d'explorer différents concepts pratiques pour un instrument financier visant à renforcer les coproductions internationales de séries dramatiques, ce qui a donné lieu au Programme pilote pour la coproduction de séries.

■ Le Programme pilote du Conseil de l'Europe pour la coproduction de séries est une initiative de trois ans qui vise à accroître la diversité géographique et thématique de la narration audiovisuelle en renforçant les pratiques de coproduction internationale par le biais d'un soutien financier à des séries de qualité produites de manière indépendante. Il est administré par le Conseil de l'Europe, qui héberge Eurimages, et financé par des donateurs par le biais du système de contributions volontaires de l'organisation.

■ Le projet a été présenté à des donateurs potentiels, qui se sont engagés à apporter leur contribution pour couvrir un budget approximatif de 12 millions d'euros.

■ L'objectif de cette proposition est de promouvoir et de soutenir le développement de séries indépendantes par le biais d'un mécanisme de financement adaptable, capable de s'adapter à l'évolution constante de l'environnement commercial des séries. Cet objectif sera atteint en encourageant les coproductions internationales qui adhèrent aux principes du partage de la propriété intellectuelle et de la propriété des droits secondaires. Il est impératif que la circulation d'œuvres culturellement et linguistiquement diverses soit stimulée dans les États membres, avec la participation de tous les fournisseurs de services de médias audiovisuels. Des stratégies d'incitation seront mises en place pour garantir que les États membres conservent le contrôle créatif sur les coproductions impliquant des acteurs extérieurs. En mettant en œuvre ces mesures, l'intention est de faciliter la croissance et d'accroître la durabilité des séries indépendantes.

■ Le programme entre dans sa phase de mise en œuvre à partir du 1er janvier 2023 et prévoit un appel à projets annuel pour le mécanisme d'octroi de subventions qui couvrirait à la fois le développement et la production de coproductions de séries internationales.

PERSPECTIVES

CONSEQUENCES DE L'INVASION DE L'UKRAINE

■ L'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février 2022 a provoqué l'exclusion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe et d'Eurimages à la date du 16 mars 2022¹. Cette exclusion a eu des conséquences non seulement sur les activités futures du Fonds mais également sur certains soutiens accordés antérieurement à 2022.

■ La contribution russe au budget d'Eurimages (938 K€ pour 2022) a été réduite *pro rata temporis*, soit une diminution des ressources du Fonds de 748,2 K€ sur l'année 2022.

■ Les ressources financières des autorités publiques ukrainiennes étant consacrées entièrement à l'effort de défense du pays, la contribution de l'Ukraine au Fonds s'en est trouvée compromise à partir de l'année 2022. Le Secrétariat d'Eurimages, à la demande des Etats membres, a mis en place un mécanisme par lequel les pays volontaires peuvent participer solidairement au financement de la contribution ukrainienne. Un certain nombre d'Etats membres ont d'ores et déjà apporté une contribution solidaire (à la date de publication de ce rapport : Canada, Danemark, Finlande, France, Géorgie, Irlande, Lettonie, Pays-Bas, Slovaquie).

■ Eurimages a par ailleurs mis en place des mesures spécifiques destinées à soutenir les professionnels du cinéma ukrainiens. En 2022, ces mesures concernaient principalement le Programme Promotion et sont décrites dans la partie qui lui est consacrée.

■ Enfin, les 9 projets en cours d'instruction en mars 2022² coproduits avec la Russie ont fait l'objet d'un traitement au cas par cas afin de tenir compte des situations spécifiques de chaque et de ne pas pénaliser les producteurs des autres Etats membres s'étant engagés dans ces projets. En effet, le champ d'action était différent selon qu'il s'agissait d'une coproduction majoritaire ou minoritaire, d'un tournage commencé ou non, d'un projet pour lequel la convention de soutien était signée ou pas, d'un film déjà en exploitation ou encore en préparation. Néanmoins, les mesures prises par Eurimages relativement aux projets russes en cours ont donné lieu en fonction des cas à l'annulation partielle ou totale des soutiens accordés, la restructuration de la coproduction sans partenaires russes et dans tous les cas le paiement des montants versés par Eurimages à des coproducteurs établis dans les Etats membres.

EVALUATION EXTERNE

■ Dans le cadre de la révision de ses textes statutaires, Eurimages doit dorénavant faire réaliser une évaluation externe de ses activités au moins tous les cinq ans. Après celle menée en 2018, le Fonds a donc lancé en fin d'année 2022 un appel d'offres pour engager des évaluateurs externes afin de conduire une nouvelle évaluation en 2023. A l'issue de cet appel d'offres, la société autrichienne Evaluet OG des consultantes Serani Siegel et Camille Massey a été sélectionnée, avec les contributions des experts Florian Krautkrämer, Susa Katz et Georgina Vaz Cabral.

■ Cette évaluation devait porter sur la gouvernance et le processus décisionnel du Fonds tels qu'ils ont été finalisés en 2022 et ne comprenait pas d'évaluation des programmes. En se concentrant sur les systèmes mis en place et le soutien apporté par le Secrétariat d'Eurimages aux nouvelles structures de gouvernance et de prise de décision, cette évaluation devait répondre aux objectifs suivants :

- évaluer dans quelle mesure la réforme a atteint les objectifs initialement fixés par les États membres et le Conseil de l'Europe ;
- évaluer les conséquences de la récente réforme sur le fonctionnement des processus de gouvernance et de prise de décision d'Eurimages, y compris ses forces et ses faiblesses ;
- faire des propositions pour améliorer, affiner et simplifier les procédures et processus actuels.

¹ Résolution du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe [CM/Res\(2022\)3](#).

² 17-073-F The Humorist / 17-174-F Inhale-Exhale / 19-223-F Compartment Number 6 / 20-047-F The Conference / 20-136-F Convenience Store / 20-168-F Captain Volkonogov Escaped / 21-017-F The Antique / 21-074-F Intermission / 21-191-F Kretsul

■ L'évaluation externe a été conduite entre décembre 2022 et juin 2023, le rapport d'évaluation devant être examiné par le Comité de direction lors de sa réunion de juin 2023.

ELARGISSEMENT A DE NOUVEAUX ETATS MEMBRES

■ Plusieurs pays ont fait part de leur intérêt pour rejoindre le Fonds. Le Comité, à travers un groupe de réflexion spécifique à l'élargissement du Fonds, examine ces demandes et échange avec les autorités concernées, notamment sur la situation de leur industrie du cinéma et de l'audiovisuel.

■ Les demandes d'adhésion sont traitées différemment s'agissant d'Etats membres ou non-membres du Conseil de l'Europe¹.

¹ <https://rm.coe.int/criteresadhesion2019updatedlinks2021-fr/1680a353b6>

ANNEXES

ANNEXE I – DESCRIPTION DES DIFFERENTS PROGRAMMES D'ACTIVITES

Tableau 17 : Brève description des programmes d'activités

Programmes	Description
Programme de soutien à la coproduction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principale activité du Fonds, ce programme vise à encourager la coopération entre les professionnels de l'industrie cinématographique. ▪ Il s'adresse aux producteurs indépendants ressortissants des Etats membres du Fonds. ▪ Les projets éligibles¹ (fictions, animations ou documentaires) sont financés sous forme d'avances sur recettes ou de subventions.
Programme de soutien à la distribution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce programme (actuellement suspendu) visait à soutenir la distribution des films européens, à renforcer l'image et à augmenter l'audience du cinéma européen. ▪ Il s'adressait aux distributeurs ayant leur siège social dans un Etat membre du Fonds n'ayant pas accès au programme Creative Europe Media de l'Union Européenne (Arménie, Canada, Géorgie, Fédération de Russie, Suisse, Türkiye et Ukraine). ▪ Les dépenses de commercialisation et de publicité des films éligibles² étaient financées sous forme de subventions. ▪ Le programme est en cours de révision pour intégrer l'ensemble des Etats membres et opérer en synergie avec le programme de soutien à la coproduction.
Programme de soutien aux salles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce programme vise à augmenter la programmation de films provenant des États membres dans les salles de cinéma, en favorisant la diversité de la programmation et en développant un réseau d'exploitants en coopération avec Europa Cinemas. ▪ Il s'adresse aux exploitants ayant leur siège social dans un Etat membre du Fonds n'ayant pas accès au programme Creative Europe Media de l'Union Européenne (Arménie, Canada, Géorgie, Fédération de Russie, Suisse, Türkiye and Ukraine). ▪ Les salles éligibles³ sont financées sous forme de subventions.
Programme de promotion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce programme vise à accroître la visibilité des activités d'Eurimages et à promouvoir la coproduction internationale notamment avec la remise de prix au sein de festivals et marchés de coproduction et avec le sponsoring de diverses initiatives en faveur de la coproduction : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le « Prix Eurimages au Développement de la Coproduction » pour encourager la coproduction dès la genèse du projet ; ✓ Le « Prix Eurimages Lab Project » pour récompenser les projets innovants qui explorent de nouvelles formes d'expression. Ce programme a été suspendu en 2021 pour être revu et relancé sous un nouveau format ; ✓ Le « Prix Européen de la Coproduction – Prix Eurimages », en association avec l'Académie du Cinéma Européen pour récompenser le travail d'un producteur ou d'une productrice. ▪ Il comprend des activités de parrainage et de mécénat ainsi que la présence d'Eurimages aux marchés des films des grands festivals de Berlin, Cannes et Venise.
Programme de l'égalité entre les femmes et les hommes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce programme vise à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'industrie cinématographique et à promouvoir le rôle de la femme devant et derrière la caméra. ▪ Les mesures à prendre et les actions à mettre en œuvre sont fondées sur les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégrer une approche de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques et mesures, en tenant compte de la dimension du genre ; ✓ Combattre les stéréotypes de genre et le sexisme dans la façon dont les femmes sont représentées dans les films, par une sensibilisation des cinéastes ; ✓ Prévenir et combattre la violence faite aux femmes, en faisant prendre conscience du fait que montrer une image dégradante des femmes peut encourager la violence et en appelant à un plus grand respect de leur dignité. ▪ Le programme regroupe un ensemble d'activités et d'actions au sein d'Eurimages, mais aussi à l'extérieur, en encourageant d'autres fonds cinématographiques à prendre en compte cette dimension.

¹ Les règles régissant le soutien à la coproduction sont disponibles sur [le site internet](#).

² Les règles régissant le soutien à la distribution sont disponibles sur [le site internet](#).

³ Les règles régissant le soutien à l'exploitation sont disponibles sur [le site internet](#).

ANNEXE II – ARRIVEES ET DEPARTS DANS LE COMITE DE DIRECTION

Tableau 18 : Arrivées et départs dans le Comité de direction durant l'année

Pays	Mouvement
<u>Autriche</u>	▪ Antonia Rahofer est nommée représentante en remplacement de Barbara Fränzen qui quitte ses fonctions de membre du Comité de direction.
<u>Canada</u>	▪ Francesca Accinelli , Directrice exécutive ad interim de Téléfilm Canada, remplace Christa Dickenson en tant que Cheffe de la délégation canadienne auprès d'Eurimages
<u>France</u>	▪ Jérémie Kessler , nouveau Directeur des affaires européennes et internationales du CNC, remplace Mathieu Fournet en tant que chef de la délégation française. Ce dernier quitte donc le Comité de direction.
<u>Grèce</u>	▪ Eleni Chandrinou succède à Timon Koulmasis qui quitte le Comité de direction.
<u>Italie</u>	▪ Laura Salerno et Rossella Gaudio remplacent Iole Maria Giannattasio comme membres suppléantes de la délégation italienne. Iole Maria Giannattasio quitte le Comité de direction.
<u>Luxembourg</u>	▪ Carole Kremer , du Film Fund Luxembourg rejoint la délégation en tant que membre suppléante dans l'attente du retour de Karin Schockweiler, au côté de Guy Daleiden, premier membre suppléant.
<u>Norvège</u>	▪ Silje Riise Naess redevient représentante de la Norvège, au côté de Benedikte Danielsen, en remplacement de Lars Loge .
<u>Pologne</u>	▪ Kamila Morgisz , Cheffe du Département Production de Films de l'Institut du Film Polonais, et sa suppléante Paulina Czech-Malinowska , Coordinatrice dans le même Département, remplacent Malgorzata Szczepkowska-Kalemba et Ilona Krupa , qui quittent leurs fonctions de membres du Comité de direction.
<u>Roumanie</u>	▪ Ilinca Teodorescu rejoint Ioana Lăzăreanu, comme membre suppléante.
<u>Ukraine</u>	▪ Victoria Yarmoshchuk , CEO of Film.ua Group, est nommée membre suppléante en remplacement de Volodymir Yatsenko .
<u>Slovénie</u>	▪ Nina Ukmar , Cheffe du cabinet du ministre de la Culture, est nommée représentante au côté d'Irena Ostrouska suite au départ d' Ursula Menih-Dokl .

ANNEXE III – COPRODUCTIONS SOUTENUES DURANT L'ANNEE

Tableau 19 : Liste des coproductions soutenues en 2022

#	Référence	Titre	Réalisatrice/Réalisateur	Type	Date de soutien	Réunion #	Montant demandé (en K€)	Montant accordé (en K€)	Type de soutien *
1	22-001-F	Niko - Beyond the Northern Lights	M Jorgen Lerdam (DK) / M Kari Juusonen (FI)	Animation	23-03-2022	165	470,0	470,0	AR
2	22-002-C	Arsenie. An Amazing Afterlife	M Alexandru Solomon (RO)	Documentaire	23-03-2022	165	59,0	59,0	SB
3	22-003-F	Paradise is Burning (ex Sisters)	Mme Mika Gustafson (SE)	Fiction	23-03-2022	165	370,0	370,0	AR
4	22-007-C	My Land my Strength	M Paulo Carneiro (PT)	Documentaire	23-03-2022	165	49,4	49,0	SB
5	22-008-F	End of the World	M Bohdan Slama (CZ)	Fiction	23-03-2022	165	276,4	276,0	AR
6	22-010-F	Even among the Ruins	Mme Yolande Moreau (BE)	Fiction	23-03-2022	165	400,0	400,0	AR
7	22-011-F	Human / Animal	M Alessandro Pugno (IT)	Fiction	23-03-2022	165	283,7	283,0	AR
8	22-015-F	Lust	Mme Ralitz Petrova (BG)	Fiction	23-03-2022	165	182,9	182,0	AR
9	22-022-C (U)	Read my Breasts	Mme Anja Salomonowitz (AT)	Documentaire	23-03-2022	165	105,0	105,0	SB
10	22-023-F	The Falling Star	M Dominique Abel (BE) / Mme Fiona Gordon (CA)	Fiction	23-03-2022	165	380,0	330,0	AR
11	22-025-C	Toxic Sicily	M François-Xavier Destors (FR)	Documentaire	23-03-2022	165	60,0	60,0	SB
12	22-030-C (U)	Motherland	M Alexander Mihalkovich (UA) / Mme Hanna Badziaka (BY)	Documentaire	23-03-2022	165	110,0	110,0	SB
13	22-033-C	The Radical Self	M Johann Feindt (DE)	Documentaire	23-03-2022	165	136,1	123,0	SB
14	22-034-F	The End	M Joshua Oppenheimer (US)	Fiction	23-03-2022	165	480,0	480,0	AR
15	22-036-F	Lotus	Mme Signe Birkova (LV)	Fiction	23-03-2022	165	100,0	100,0	SB
16	22-037-F	The Empire	M Bruno Dumont (FR)	Fiction	23-03-2022	165	450,0	450,0	AR
17	22-043-F	The Forgotten History	Mme Roya Sadat (AF)	Fiction	23-03-2022	165	400,0	400,0	AR
18	22-056-F	Ebba	Mme Johanna Pyykkö (SE)	Fiction	23-03-2022	165	300,0	300,0	AR
19	22-057-F	Excursion	Mme Una Gunjak (BA)	Fiction	23-03-2022	165	119,3	119,0	SB
20	22-067-F	Things That You kill	M Alireza Khatami (IR)	Fiction	23-03-2022	165	105,0	105,0	SB
21	22-069-F	Consent	Mme Vanessa Filho (FR)	Fiction	23-03-2022	165	340,0	340,0	AR
22	22-070-C	The Mechanics of Things	Mme Alessandra Celesia (IT)	Documentaire	23-03-2022	165	110,0	110,0	SB
23	22-071-F	Not A Word	Mme Hanna A Slak (SI)	Fiction	23-03-2022	165	345,0	295,0	AR
24	22-079-F	The House with no Address	Mme Hatice Askin (TR)	Fiction	20-06-2022	166	97,7	97,0	SB
25	22-080-F	The Spring	M Ivan Ostrochovský (SK)	Fiction	20-06-2022	166	260,0	260,0	AR
26	22-082-F	The Last Hero	M Ziga Virc (SI)	Fiction	20-06-2022	166	130,0	126,0	SB
27	22-083-F	A Case History	M Radu Jude (RO)	Fiction	20-06-2022	166	150,0	150,0	SB
28	22-086-F	Savages!	M Claude Barras (CH)	Animation	20-06-2022	166	500,0	500,0	AR
29	22-089-F	The Sweet Bitterness of Ripe Pomegranates	M Andrej Ilievski Volkashin (MK)	Fiction	20-06-2022	166	100,0	48,0	SB
30	22-090-F (U)	Just One Drop	M Stefan Tolz (DE)	Fiction	20-06-2022	166	100,0	100,0	SB
31	22-096-F	Triumph	M Petar Valchanov (BG) / Mme Kristina Grozeva (BG)	Fiction	20-06-2022	166	135,0	135,0	SB
32	22-100-F	Re-Writing	M Víctor Iriarte (ES)	Fiction	20-06-2022	166	232,5	232,0	AR

#	Référence	Titre	Réalisatrice/Réalisateur	Type	Date de soutien	Réunion #	Montant demandé (en K€)	Montant accordé (en K€)	Type de soutien *
33	22-102-F	Storms	Mme Dania Reymond Boughenou (FR)	Fiction	20-06-2022	166	300,0	300,0	AR
34	22-103-F	Samia	Mme Yasemin Samdereli (DE)	Fiction	20-06-2022	166	450,0	450,0	AR
35	22-110-F	The Rye Horn	Mme Jaione Camborda Coll (ES)	Fiction	20-06-2022	166	312,1	312,0	AR
36	22-113-F	Valemon: The Polar Bear King	M Mikkel Sandemose (NO)	Animation	20-06-2022	166	500,0	500,0	AR
37	22-117-C	A Massacre	M Milo Rau (CH)	Documentaire	20-06-2022	166	500,0	236,0	AR
38	22-119-F	Life-Size Pauline	Mme Nadège de Benoit Luthy (CH)	Fiction	20-06-2022	166	250,0	250,0	AR
39	22-124-F	The Black Hole	Mme Moonika Siimets (EE)	Fiction	20-06-2022	166	220,0	220,0	AR
40	22-126-F	Supertuna	M Federico Bondi (IT)	Fiction	20-06-2022	166	430,0	430,0	AR
41	22-132-F	Passage	M Levan Akin (SE)	Fiction	20-06-2022	166	400,0	400,0	AR
42	22-134-F	Body and Dwelling (ex. Under The Flame Of The Lamp)	M André Gil Mata (PT)	Fiction	20-06-2022	166	140,0	140,0	SB
43	22-137-F	Chain Reaction	M Dragan Bjelogrić (RS)	Fiction	20-06-2022	166	350,0	350,0	AR
44	22-140-F	Apathy	M Alexandros Avranas (GR)	Fiction	20-06-2022	166	390,0	390,0	AR
45	22-145-F	Animal	Mme Sofia Exarchou (GR)	Fiction	20-06-2022	166	418,2	418,0	AR
46	22-152-C	Meril	Mme Victoria Verseau (SE)	Documentaire	20-06-2022	166	117,5	117,0	SB
47	22-156-F	Vincent must die	M Stéphan Castang (FR)	Fiction	20-06-2022	166	350,0	350,0	AR
48	22-161-F (U)	The Green Parrot (Der Grüne Wellensittich)	Mme Elsa Kremser (AT) / M Levin Peter (DE)	Fiction	28-11-2022	167	300,0	300,0	AR
49	22-163-F	Living Large	Mme Kristína Dufková (CZ)	Animation	28-11-2022	167	393,0	393,0	AR
50	22-164-F	Way Home	Mme Charlotte Sieling (DK)	Fiction	28-11-2022	167	420,0	420,0	AR
51	22-171-F	Blue Banks	Mme Andreea Cristina Bortun (RO)	Fiction	28-11-2022	167	300,0	300,0	AR
52	22-177-F	The Crystal Planet	M Arsen Anton Ostojic (HR)	Animation	28-11-2022	167	350,0	149,0	SB
53	22-178-F	The Missile	Mme Miia Tervo (FI)	Fiction	28-11-2022	167	360,0	360,0	AR
54	22-183-F	They Will Be Dust	M Carlos Marques (ES)	Fiction	28-11-2022	167	300,0	300,0	AR
55	22-187-F	Melting of the Ruler	M Ivan Salatic (ME)	Fiction	28-11-2022	167	170,0	170,0	AR
56	22-190-F	Foreign Tongue	Mme Claire Burger (FR)	Fiction	28-11-2022	167	300,0	149,0	SB
57	22-192-F	Titanic Ocean	Mme Konstantina Kotzamani (GR)	Fiction	28-11-2022	167	500,0	500,0	AR
58	22-197-F	Rome	M Niclas Bendixen (DK)	Fiction	28-11-2022	167	400,0	400,0	AR
59	22-202-C	Pure Unknown	Mme Valentina Cicogna (IT) / M Mattia Colombo (IT)	Documentaire	28-11-2022	167	98,0	98,0	SB
60	22-204-C	Things We Said Today	M Andrei Ujica (RO)	Documentaire	28-11-2022	167	225,0	137,0	SB
61	22-208-F	Mariana's Room	M Emmanuel Finkiel (FR)	Fiction	28-11-2022	167	475,0	475,0	AR
62	22-209-F	Milano	Mme Christina Vandekerckhove (BE)	Fiction	28-11-2022	167	400,0	257,0	AR
63	22-211-F	Dans la chambre du Sultan (Close to the Sultan)	M Javier Rebollo (ES)	Fiction	28-11-2022	167	150,0	150,0	SB
64	22-217-C	Flowers of Ukraine	Mme Adelina Borets (UA)	Documentaire	28-11-2022	167	50,0	49,0	SB
65	22-219-F	The Faun	M Augusto Zanollo (IT)	Animation	28-11-2022	167	450,0	450,0	AR
66	22-220-F	Cycling with Zoli the Turk	M Szabolcs Tolnai (RS)	Fiction	28-11-2022	167	175,0	175,0	AR
67	22-221-F	Justa	Mme Teresa Villaverde (PT)	Fiction	28-11-2022	167	415,0	415,0	AR

#	Référence	Titre	Réalisatrice/Réalisateur	Type	Date de soutien	Réunion #	Montant demandé (en K€)	Montant accordé (en K€)	Type de soutien *
68	22-225-C	The Song of Breathing	Mme Simona Canonica (CH)	Documentaire	22-11-2022	167	120,0	120,0	SB
69	22-226-F	Grand Tour	M Miguel Gomes (PT)	Fiction	28-11-2022	167	500,0	500,0	AR
70	22-227-F	All We Imagine as Light	Mme Payal Kapadia (IN)	Fiction	28-11-2022	167	150,0	150,0	SB
71	22-231-F	Rabia	Mme Mareike Engelhardt (DE)	Fiction	28-11-2022	167	290,0	290,0	AR
Total		71					19 755,7	18 734,0	

*AR: Avance sur Recettes / SB: Subvention

ANNEXE IV – INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'ÉVOLUTION DES PROJETS DE COPRODUCTION

Tableau 20 : Evolution du nombre de projets éligibles pour la coproduction

	1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion	3 ^{ème} réunion	4 ^{ème} réunion	Total
Projets éligibles en 2012	39	44	35	30	148
Projets éligibles en 2013	25	40	31	24	120
Projets éligibles en 2014	35	67	36	32	170
Projets éligibles en 2015	34	58	31	42	165
Projets éligibles en 2016	35	60	46	30	171
Projets éligibles en 2017	48	60	54	44	206
Projets éligibles en 2018	54	68	54	34	210
Projets éligibles en 2019	47	65	48	34	194
Projets éligibles en 2020	55	55	50	35	195
Projets éligibles en 2021*	49	92	77		218
Projets éligibles en 2022	64	68	61		193
Moyenne 2012-2022 (en nombre)	44	62	48	34	181
Moyenne 2012-2022 (en pourcentage)	24%	34%	26%	19%	100%

* En 2021, Eurimages est passé de 4 à 3 réunions annuelles d'évaluation des projets.

Tableau 21 : Evolution des demandes de soutien par année pour la coproduction

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	%
Nombre de projets reçus	238	235	236	256	231	-25	-10,6%
Nombre de projets retirés	28	41	41	38	38	0	0,0%
Nombre de projets éligibles	210	194	195	218	193	-25	-12,8%
Nombre de projets soutenus	78	73	100	110	71	-39	-39,0%
Nombre de projets non soutenus	132	121	95	108	122	14	14,7%
Taux de sélection des projets	37,1%	37,6%	51,3%	50,5%	36,8%	-14,5%	

Tableau 22 : Evolution du nombre de coproductions dans les Etats membres

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Nombre d'Etats membres	36	36	36	36	37	38	38	40	41	40	38
Volume de coproductions dans les Etats membres	637	621	609	689	717	705	712	775	535	718	672
Nombre de projets reçus (Eurimages)	189	139	203	193	202	242	238	235	236	256	213
Taux de projets reçus	29,7%	22,4%	33,3%	28,0%	28,2%	34,3%	33,4%	30,3%	44,1%	35,7%	31,8%
Nombre de projets éligibles (Eurimages)	148	120	170	165	171	206	210	194	195	218	180
Taux de projets éligibles	23,2%	19,3%	27,9%	23,9%	23,8%	29,2%	29,5%	25,0%	36,4%	30,4%	26,7%
Nombre de projets soutenus (Eurimages)	68	72	74	92	85	101	78	73	100	110	85
Taux de projets soutenus	10,7%	11,6%	12,2%	13,4%	11,9%	14,3%	11,0%	9,4%	18,7%	15,3%	12,7%

NB : Données 2022 non disponibles

ANNEXE V – EVOLUTION DES TAUX DE REMBOURSEMENTS PAR ANNEE

Le tableau ci-dessous présente les remboursements cumulés par année de soutien des films depuis la création d'Eurimages.

Tableau 23 : Evolution des remboursements cumulés par année

Année	Nombre de films	Montant accordé (en K€) (*)	Total remboursé (en K€)	Taux de remboursement.
1989	15	6 194,0	8,4	0,1%
1990	44	13 977,0	291,3	2,1%
1991	43	13 793,0	182,5	1,3%
1992	60	18 633,7	984,6	5,3%
1993	73	19 494,0	944,6	4,8%
1994	89	22 041,8	696,7	3,2%
1995	99	24 386,1	1 810,8	7,4%
1996	87	19 901,5	1 188,9	6,0%
1997	79	19 347,3	1 348,6	7,0%
1998	76	19 725,4	1 589,3	8,1%
1999	72	17 933,3	865,7	4,8%
2000	45	16 486,0	1 161,0	7,0%
2001	57	18 447,7	1 600,5	8,7%
2002	51	18 397,8	762,4	4,1%
2003	57	20 079,5	1 459,8	7,3%
2004	55	19 541,6	1 190,8	6,1%
2005	61	19 536,1	545,2	2,8%
2006	56	19 265,5	1 088,6	5,7%
2007	61	21 508,0	1 257,2	5,8%
2008	57	20 200,0	692,5	3,4%
2009	55	19 460,0	1 706,6	8,8%
2010	56	19 260,0	1 656,0	8,6%
2011	72	22 350,0	2 058,6	9,2%
2012	68	21 710,0	1 676,3	7,7%
2013	72	22 520,0	2 165,5	9,6%
2014	74	22 234,0	1 290,4	5,8%
2015	92	22 619,9	985,0	4,4%
2016	85	21 671,5	1 221,3	5,6%
2017	101	22 172,5	1 264,3	5,7%
2018	78	19 940,3	760,1	3,8%
2019	73	18 795,9	977,5	5,2%
2020	100	22 901,7	102,5	0,4%
Sous- Total	2 163	624 525,1	35 533,5	5,7%
2021	110	23 369,0	46,5	
2022	71	18 734,0		
Total	2 344	666 628,1	35 580,0	
(*) Montant soutenus moins les annulations				

NB : Le taux de remboursement par année de soutien indique la performance financière des films soutenus au cours d'une année donnée. Les taux de remboursement moyen ont été calculés en excluant les dernières années compte tenu du délai nécessaire d'une part pour achever la production du film et d'autre part pour que l'exploitation du film soit suffisamment avancée pour permettre une remontée de recettes.

ANNEXE VI – LISTE DES FILMS AVEC LES MEILLEURS TAUX DE REMBOURSEMENT

■ En 2022, le top 35 des meilleurs taux de remboursement n'a que peu évolué par rapport aux années précédentes.

■ Les films ayant intégralement remboursé leur aide ou presque sont dorénavant au nombre de 7 : « ABRE LOS OJOS », « LE HUITIEME JOUR », « MICROCOSMOS », « IDA », « KOLYA », « THE HUNT » et « ANOTHER ROUND – DRUNK ».

■ En 2022, 34 films ont dépassé le seuil de remboursement de 50%. Cette liste comprend 7 films dont l'année de soutien est inférieure ou égale à 10 ans dont 2 films de moins de 5 ans.

Tableau 24 : Liste des 35 films avec les meilleurs taux de remboursement

Classement	Référence	Titre	Année	Montant accordé (en K€)	Total remboursé (en K€)	Taux de remboursement
1	97-011-P	Abre los Ojos	1997	186,8	187,4	100%
2	94-142-P	Le Huitième jour	1995	564,1	564,1	100%
3	18-226-F	Drunk (Druk)	2018	470,0	470,0	100%
4	12-133-F	Ida (ex.Sister of Mercy)	2012	160,0	160,0	100%
5	93-016-P	Microcosmos	1993	152,4	152,4	100%
6	95-030-P	Kolya	1995	152,4	152,4	100%
7	11-129-F	The Hunt	2011	330,0	330,0	100%
8	03-122-F	Mar Adentro	2003	750,0	693,7	92%
9	98-049-P	Tsatsiki	1998	228,7	201,9	88%
10	94-021-P	Kirikou	1994	259,2	226,4	87%
11	09-021-F	Snabba Cash	2009	370,0	322,7	87%
12	19-162-F	Wolf	2019	300,0	245,0	82%
13	14-064-F	Mustang	2014	180,0	143,9	80%
14	13-109-F	The Lobster	2013	460,0	343,1	75%
15	00-047-F	Kobraligan (aka Haevnens pris)	2000	174,0	129,8	75%
16	15-034-F	A Conspiracy of Faith (FLASKEPOST FRA P)	2015	400,0	286,7	72%
17	99-044-P	Dancer in the Dark	1999	686,0	490,6	72%
18	00-077-F	No Man's Land	2000	335,0	228,8	68%
19	96-073-P	Secretos del corazon	1996	177,5	116,3	66%
20	97-117-P	Astérix et Obélix contre César	1998	609,8	390,1	64%
21	98-109-P	Une Liaison pornographique	1998	289,7	185,0	64%
22	13-118-F	Toni Erdmann	2013	480,0	300,4	63%
23	13-077-F	Fasandræberne - The absent one	2013	410,0	244,6	60%
24	01-112-F	The Soul Keeper (Prendimi l'anima)	2001	233,1	138,7	59%
25	12-132-F	Kvinden i Buret - The Keeper of Lost Causes	2012	470,0	277,7	59%
26	11-166-F	Blue is the warmest colour - La vie d'Adèle	2011	560,0	322,7	58%
27	11-068-F	The Broken Circle Breakdown	2011	280,0	161,6	58%
28	97-034-P	Poika ja Ilves	1997	259,2	147,2	57%
29	12-097-F	El Niño	2012	650,0	367,6	57%
30	07-153-F	Max Manus	2007	580,0	320,5	55%
31	02-044-F	Zelary	2002	150,0	81,2	54%
32	09-068-F	Et si on vivait tous ensemble	2009	450,0	243,1	54%
33	10-171-F	Amour	2010	600,0	315,5	53%
34	94-162-P	Va' dove ti porta il cuore	1995	304,9	156,3	51%
35	96-045-P	Ma vie en rose	1996	335,4	164,2	49%

■ A la fin 2022, 1248 films sur 2344 soutenus ont généré un remboursement, soit 53.2% des films soutenus.

■ Il convient de noter que le remboursement comptabilise toutes les recettes depuis l'origine du Fonds mais n'effectue des relances et des suivis que sur les films soutenus il y a moins de 10 ans. L'activité se concentre particulièrement sur les films sortis en salles au cours des cinq dernières années.

ANNEXE VII – EXPLOITANTS SOUTENUS DURANT L'ANNEE

Tableau 25 : Liste des exploitants soutenus en 2022

Référence	Année d'adhésion	Cinéma	Ville	Pays	Nombre d'écrans	Nombre de sièges	Montant à payer hors bonus	Bonus Eurimages (en K€)	Bonus Film Femme (en K€)	Montant à payer à l'exploitant (en K€)
08-01/22	2017	Moscow Cinema	Yerevan	AM	4	925	4,8	1,8	2,5	9,1
09-01/22	2018	Cinéma Le Clap	Québec	CA	12	700	4,8	2,2	0,0	6,9
09-02/22	2018	Cinéma Beaubien	Montréal	CA	5	544	9,5	5,0	2,5	17,0
09-03/22	2018	Cinéma du Parc	Montréal	CA	3	481	4,8	2,6	2,5	9,8
09-04/22	2018	Le Tapis Rouge	Québec	CA	4	305	9,5	0,0	0,0	9,5
09-05/22	2019	Cinéma 9 Gatineau	Gatineau	CA	9	1 702	0,0	0,0	0,7	0,7
09-06/22	2019	La Maison du Cinéma	Sherbrooke	CA	16	2 061	4,8	0,1	0,0	4,8
09-07/22	2019	TIFF Bell Lightbox	Toronto	CA	6	1 336	4,8	2,9	1,0	8,7
09-08/22	2021	Cinéma du Musée	Montréal	CA	1	291	9,5	0,9	0,0	10,4
09-09/22	2021	Cinema Pine	Saint-Adèle	CA	8	885	6,3	0,0	0,0	6,3
02-01/22	2014	Kult.kino atelier	Bâle	CH	5	545	9,5	3,4	0,0	12,9
02-03/22	2014	Kult.kino camera	Bâle	CH	2	208	7,4	0,0	0,0	7,4
02-04/22	2014	CineCamera	Berne	CH	1	152	5,4	0,0	0,0	5,5
02-05/22	2014	CineMovie	Berne	CH	3	314	9,5	0,2	0,0	9,7
02-06/22	2014	Cinemotion - Les Prado	Bulle	CH	3	381	4,8	0,5	0,0	5,3
02-07/22	2014	Cinema Bio	Carouge	CH	1	196	14,3	0,9	0,0	15,2
02-08/22	2014	Cinemotion - Les Rex	Fribourg	CH	3	573	14,3	2,2	0,0	16,5
02-09/22	2014	Les Cinemas du Grütli	Genève	CH	2	270	9,5	0,9	0,0	10,4
02-10/22	2014	Le City	Genève	CH	1	170	14,3	0,7	0,0	14,9
02-11/22	2014	Les Scala	Genève	CH	3	370	14,3	4,0	0,0	18,3
02-13/22	2014	Cinéma Scala	La Chaux-de-Fonds	CH	3	507	9,5	0,0	0,0	9,5
02-15/22	2014	Pathé Les Galeries	Lausanne	CH	8	1 074	14,3	5,0	0,0	19,3
02-16/22	2014	Bourbaki	Lucerne	CH	4	502	9,5	1,3	0,0	10,8
02-17/22	2014	Cinéma Apollo	Neuchâtel	CH	3	694	9,5	0,0	0,0	9,5
02-18/22	2014	Cinéma Bio	Neuchâtel	CH	1	150	2,8	0,0	0,0	2,8
02-19/22	2014	Cinéma Studio	Neuchâtel	CH	1	260	9,1	0,8	0,0	9,8
02-20/22	2014	Urba	Orbe	CH	2	170	3,4	0,0	0,0	3,4
02-21/22	2014	Cinemotion - Les Apollo	Payeme	CH	3	376	4,8	0,0	0,0	4,8
02-22/22	2014	Kinok	Saint-Gall	CH	1	95	9,5	1,2	0,0	10,7
02-23/22	2014	Cinéma Astor	Vevey	CH	1	244	5,2	0,0	0,0	5,2
02-24/22	2014	Rex	Vevey	CH	4	578	4,8	0,2	0,0	4,9
02-25/22	2014	Arthouse Alba	Zürich	CH	1	232	10,1	0,4	0,0	10,5
02-26/22	2014	Arthouse Le Paris	Zürich	CH	1	406	9,5	3,2	2,5	15,2
02-27/22	2014	Arthouse Movie	Zürich	CH	2	274	9,5	0,2	0,0	9,7
02-28/22	2014	Arthouse Piccadilly	Zürich	CH	2	229	9,5	0,4	0,0	9,9
02-29/22	2014	Riffraff	Zürich	CH	4	438	9,5	1,0	0,0	10,5
02-31/22	2015	Arthouse Uto	Zürich	CH	1	210	4,8	0,0	0,0	4,8
02-32/22	2016	Cinélux	Genève	CH	1	100	6,7	0,0	1,0	7,7
02-33/22	2017	Cinemont	Delémont	CH	4	739	9,5	1,4	0,0	10,9
02-34/22	2017	Rex	Bienne	CH	2	497	9,5	0,3	0,0	9,8
02-35/22	2018	Houdini	Zürich	CH	5	212	14,3	3,6	0,0	17,8
02-36/22	2019	Rex	Neuchâtel	CH	1	200	7,4	0,0	0,0	7,4
02-37/22	2020	Lido	Bienne	CH	2	512	5,6	0,0	0,0	5,6

Référence	Année d'adhésion	Cinéma	Ville	Pays	Nombre d'écrans	Nombre de sièges	Montant à payer hors bonus	Bonus Eurimages (en K€)	Bonus Film Femme (en K€)	Montant à payer à l'exploitant (en K€)
02-38/22	2020	LUX Art House	Lugano - Massagno	CH	1	280	5,5	0,1	0,0	5,5
02-40/22	2020	Odeon	Brugg	CH	1	187	6,7	0,2	0,9	7,7
07-02/22	2008	Bahçeli Büyüğü Fener	Ankara	TR	6	471	8,1	1,4	0,0	9,6
07-03/22	2005	Büyüğü Fener Kültür Merkezi	Ankara	TR	11	1 012	14,3	1,2	0,0	15,5
07-04/22	2000	Kizilirmak	Ankara	TR	4	708	0,1	0,0	0,0	0,1
07-07/22	2008	Bodrum Cinemarine	Bodrum	TR	9	829	4,8	0,0	0,0	4,8
07-24/22	2008	RA Sinema	Trabzon	TR	12	1 002	0,4	0,0	0,0	0,4
07-26/22	2013	Sehirsinema	Diyarbakir	TR	2	253	9,4	0,0	0,0	9,4
07-29/22	2014	Cinemaximum Forum Camlik	Denizli	TR	7	856	0,0	0,0	0,0	0,0
07-30/22	2014	Cinemaximum Espark	Eskisehir	TR	9	1 427	0,0	0,3	0,0	0,3
07-32/22	2016	Cinemarine Orion	Tekirdag	TR	9	851	4,8	0,0	0,0	4,8
07-33/22	2016	Cinemarine Palm City	Mersin	TR	10	1 098	4,8	0,0	0,0	4,8
07-35/22	2019	Armada	Ankara	TR	11	1 308	0,0	1,0	0,0	1,0
07-36/22	2019	Bursa Podyum	Bursa	TR	9	990	0,0	0,0	0,0	0,0
07-37/22	2019	Marmara Forum	Istanbul	TR	16	2 819	4,8	0,5	0,0	5,3
07-38/22	2019	Mavibahce	Izmir	TR	11	1 982	0,0	0,0	0,0	0,0
07-39/22	2019	Samsun Piazza	Samsun	TR	10	1 621	4,8	0,0	0,0	4,8
07-40/22	2020	Kadiköy Sinemasi	Istanbul	TR	2	368	14,3	5,0	2,5	21,8
07-41/22	2022	Majestik Film Sinema	Istanbul	TR	5	381	0,4	0,0	0,0	0,4
10-01/22	2021	Zhovten	Kiev	UA	6	781	14,3	5,0	2,5	21,8
Total					300	40 332	446,9	62,0	18,6	527,5

Exploitants de la Fédération de Russie inéligibles au soutien d'Eurimages

Référence	Année d'adhésion	Cinéma	Ville	Pays	Nombre d'écrans	Nombre de sièges
06-01/21	2012	Kinoteatr Zarya	Kaliningrad	RU	1	343
06-03/21	2012	Pioner Cinema	Moscow	RU	2	168
06-08/21	2013	Dom Kino/House of Cinema	Irkutsk	RU	2	180
06-10/21	2014	Dom Kino	Saratov	RU	2	181
06-11/21	2016	Angleterre Cinema Lounge	Saint Petersburg	RU	1	180
06-18/21	2018	Documentary Film Center	Moscow	RU	1	90
06-19/21	2020	The House of Cinema	Saint Petersburg	RU	5	601
06-20/21	2021	Garage Screen Cinema	Moscow	RU	2	548

ANNEXE VIII – INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'ÉVOLUTION DES STATISTIQUES SUR LES SALLES

Graphique 16 : Evolution du nombre de salles et d'écrans

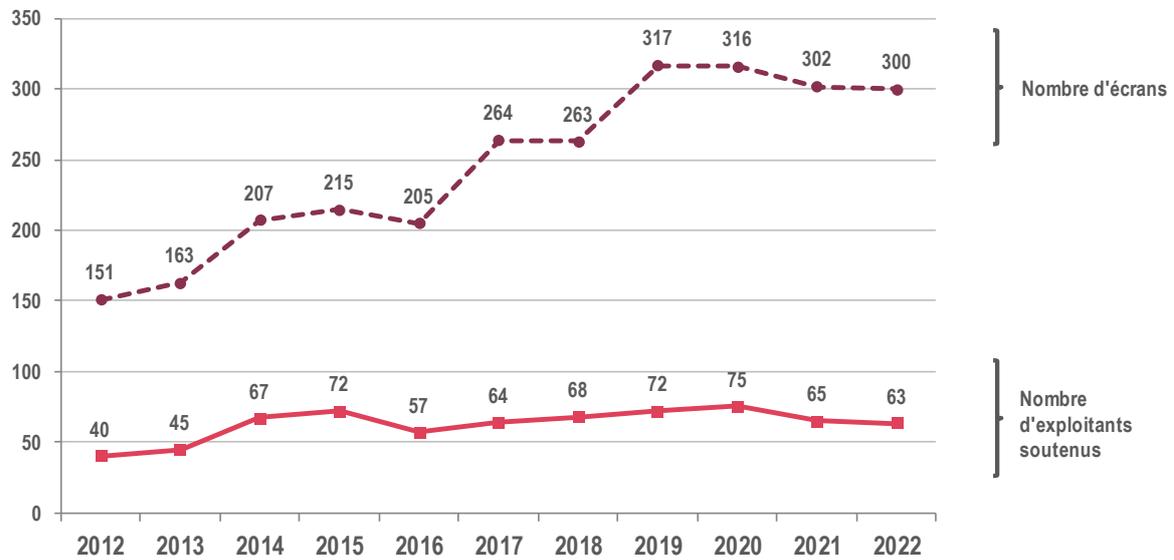


Tableau 26 : Tableau sur l'évolution des montants accordés pour les salles

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/21	%
Montant accordé aux exploitants hors bonus (en K€)	593,6	567,6	474,4	435,8	446,9	11,1	2,6%
Bonus pour les films Eurimages (en K€)	92,0	57,5	14,0	33,5	62,0	28,4	84,8%
Bonus pour les films éligibles non-nationaux femmes (en K€)	9,1	15,8	17,0	8,6	18,6	10,0	115,5%
Montant accordé aux exploitants avec bonus (en K€)	694,7	640,8	505,4	478,0	527,5	49,5	10,4%
Contribution Europas/Cinemas (en K€)	31,2	29,9	25,0	22,9	23,5	0,6	2,7%
Montant total (en K€)	726,0	670,7	530,4	500,9	551,0	50,2	10,0%
Montant moyen par salle (en K€)	10,7	9,3	7,1	7,7	8,7	1,0	13,5%

Tableau 27 : Tableau sur l'évolution et la taille des exploitants

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/21	%
Nombre d'exploitants soutenus	68	72	75	65	63	-2	-3,1%
Nombre d'écrans	263	317	316	302	300	-2	-0,7%
Nombre de places	34 593	43 296	43 295	40 661	40 332	-329	-0,8%
Nombre moyen d'écrans par salle	3,9	4,4	4,2	4,6	4,8	0,1	2,5%
Nombre moyen de places par écran	132	137	137	135	134	-0,2	-0,1%

Tableau 28 : Tableau sur l'évolution des paramètres utilisés dans le calcul par salle

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/21	%
Nombre moyen de projections par salle	6 057	6 919	2 637	3 689	5 503	1 814	49,2%
Nombre moyen de projections de films éligibles par salle	3 407	3 432	1 636	1 897	3 116	1 218	64,2%
Nombre moyen de projections de films éligibles non-nationaux par salle	1 617	1 646	840	1 117	1 579	462	41,3%
Nombre moyen de projections de films Eurimages par salle	234	180	116	189	238	50	26,3%
Nombre moyen d'entrées par salle	100 060	122 821	33 544	45 837	77 268	31 431	68,6%
Nombre moyen d'entrées éligibles par salle	58 655	60 632	22 618	23 177	38 542	15 365	66,3%
Nombre moyen d'entrées éligibles non-nationales par salle	25 651	25 347	10 163	12 846	18 595	5 748	44,7%
Nombre moyen d'entrées des films Eurimages par salle	3 929	2 831	1 208	2 117	3 657	1 540	72,7%
Nombre moyen d'entrées des films non-nationaux femmes par salle	3 512	3 436	1 917	2 088	3 088	999	47,9%

Tableau 29 : Tableau sur les paramètres utilisés dans le calcul pour les salles (en pourcentage)

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/21
Pourcentage de projections de films éligibles	56,2%	49,6%	62,0%	51,4%	56,6%	5,2%
Pourcentage de projections de films éligibles non-nationaux	26,7%	23,8%	31,9%	30,3%	28,7%	-1,6%
Pourcentage de projections de films Eurimages	3,9%	2,6%	4,4%	5,1%	4,3%	-0,8%
Pourcentage d'entrées des films éligibles	58,6%	49,4%	67,4%	50,6%	49,9%	-0,7%
Pourcentage d'entrées des films éligibles non-nationaux	25,6%	20,6%	30,3%	28,0%	24,1%	-4,0%
Pourcentage d'entrées des films Eurimages	3,9%	2,3%	3,6%	4,6%	4,7%	0,1%
Pourcentage d'entrées des films non-nationaux femmes	3,5%	2,8%	5,7%	4,6%	4,0%	-0,6%

ANNEXE IX – SUIVI DES « PRIX AU DEVELOPPEMENT DE LA COPRODUCTION »

Tableau 30 : Suivi des « Prix au Développement de la Coproduction »

Année	Titre	Réalisateur/trice	Production	Marché de Coproduction	Soutien à la coproduction (le cas échéant)	Nominations et prix	Structure de coproduction
2010	WOLF	Bogdan Mustata (RO)	STRADA FILM SRL, Bucharest (RO)	Cinelink, Sarajevo	OUI	Nominé dans divers festivals en 2013 (Sarajevo, Cottbus) et 2014 (Namur, Portobello) ainsi qu'aux prix du cinéma roumain (Gopo)	RO/DE
2010	CHAIKA (aka SEAGULL)	Miguel Angel Jiménez (ES)	KINOSKOPIK sl, Minano, Alava (ES)	New Cinema Network, Rome	OUI	Nominé et primé dans divers festivals (Grand Prix au Skip City International D-Cinema en 2013, Festival du Film de San Sebastian en 2012, Mention du Jury au Festival International du Film de Monterrey en 2014 et lauréat de deux prix à Camerimage en 2012)	ES/GE/RU
2011	KID	Fien Troch (BE)	PRIME TIME, Bruxelles (BE)	CineMart, Rotterdam	OUI	Nominé et primé dans divers festivals (Mention Spéciale à Gand, Meilleure Musique à Aubagne, etc) + Meilleur Film Flamand en Coproduction aux Magritte du Cinéma Belge en 2014	BE/NL
2011	YOZGAT BLUES	Mahmut Fazil Coskun (TR)	HOKUS FOKUS FILM, Istanbul (TR)	Cinelink, Sarajevo	OUI	Très nombreuses nominations et des prix au Festival du Film d'Adana, d'Istanbul, de Malatya, de Sofia, Varsovie, etc	TR/DE
2011	OFF FRAME	Mohanad Yaqubi (FR)	MONKEY BAY PRODUCTIONS	New Cinema Network, Rome		Eligibilité partielle	Palestine/FR
2012	HUMIDITY	Nikola Ljuca (RS)	DART FILM, Belgrade (RS)	CineMart, Rotterdam	OUI	Nominé aux festivals de Sarajevo et Vukovar et primé au FEST International Film Festival en 2016	RS/NL
2012	A BLAST (TO SAROMA)	Syllas Tzoumerkas (GR)	HOMEMADE FILMS, Athens (GR)	Cinelink, Sarajevo	NON	Nominé et primé aux festivals de Hambourg et Athènes	GR/DE/NL
2012	MORDOGAN (nouveau titre BIRTH)	Jessica Krummacher (DE)	LIEBLINGSFILM GmbH, Munich (DE)	New Cinema Network, Rome	NON	Aucune information	DE/TR
2013	THE GIANT	Johannes Nyholm (SE)	GARAGEFILM INTERNATIONAL, Stockholm (SE)	CineMart, Rotterdam	OUI	Nominé et primé dans de nombreux festivals (Varsovie, Prix Spécial du Jury à San Sebastian, Mention Spéciale à Reykjavik, etc) et lauréat de divers Prix Guldbagge en 2017	SE/DK
2013	PARK	Sofia Exarchou (GR)	AMANDA LIVANOU PRODUCTION, Athens (GR)	Cinelink, Sarajevo		Très nombreuses nominations et plusieurs prix dont celui des Nouveaux Réalisateurs en 2016 au FIF de San Sebastian	GR/PL
2013	LITTLE CRUSADER	Václav Kadrnka (CZ)	SIRIUS FILMS, Prague (CZ)	New Cinema Network, Rome		Crystal Globe à Karlovy Vary en 2017	CZ/SK/IT
2013	AQUARELA (documentaire)	Victor Kossakovsky (RU)	Ma.ja.de. Filmproduktions GmbH	CPH:FORUM, Copenhague		Nombreux prix et nominations	GB/DE/DK
2014	TABIJA	Igor Drljaca (BA)	SCCA/pro.ba	CineMart, Rotterdam	OUI	Proposition de la Bosnie-Herzégovine à l'Oscar du Meilleur Film en Langue Etrangère en 2021	CA/BA/NL
2014	MY HAPPY FAMILY	Simon Gross (DE) ; Nana Ekvimishvili (GE)	POLARE FILM LLC (GE)	Cinelink, Sarajevo	OUI	Oui. Très nombreux prix et nominations aux festivals de Berlin, Seattle, Sofia, Odesa, Hong-Kong, Bergen, Jerusalem, Sundance, Sydney, etc	DE/GE/FR
2014	AN OCEAN BETWEEN (film pour enfants) (nouveau titre OSKARS AMERICA)	Torfinn Iversen (NO)	ORIGINAL FILM (NO)	Cinekid, Amsterdam		Nominé aux festivals de Berlin, Hambourg, Cinekid, Zlin, etc...	NO/SE
2014	9 FINGERS	François-Jacques Ossang (FR)	Catherine Dussart Production - CDP Sarl (FR)	New Cinema Network, Rome	NON	Prix du Meilleur Réalisateur au FIF de Locarno en 2017	FR/PT

Année	Titre	Réalisateur/trice	Production	Marché de Coproduction	Soutien à la coproduction (le cas échéant)	Nominations et prix	Structure de coproduction
2014	ON SCREEN OFF RECORD (documentaire)	Rami Farah et Lyana Saleh (DK) - CPH:FORUM	Finat Cut For Real (DK)	CPH:FORUM, Copenhague		Première Mondiale à CPH:DOX en 2021 (compétition Nordic Dox)	
2015	TONIC IMMOBILITY (Nouveau titre : PAST IMPERFECT / LE PASSE DEVANT NOUS)	Nathalie Teirlinck (BE)	Savage Film (BE)	CineMart, Rotterdam	NON	Plusieurs nominations et prix dans quelques festivals dont ceux de Tiburon, Aubagne et Oostende.	BE/NL
2015	3 DAYS IN QUIBERON	Emily Atef (FR)	Rohfilm (DE)	Berlinale Co-Production Market	OUI	Nombreuses nominations et récompenses aux festivals de Berlin, Gand, Lodz, Vukovar et aux Prix du Cinéma Européen	DE/AT/FR
2015	A BALLAD	Aida Begić (BA)	Film House Sarajevo	Cinelink, Sarajevo		Sélectionné en compétition officielle du Festival du Film de Sarajevo en 2022	
2015	JUST LIKE MY SON (ex HE LOOKS LIKE MY SON)	Costanza Quatriglio (IT)	Ascent Film	New Cinema Network	OUI	Quelques prix en Italie.	IT/BE/HR
2015	FIGHT GIRL (ex BO) film pour enfants	Johan Timmers (NL)	Waterland Film	Cinekid, Amsterdam	NON	Nombreuses récompenses aux festivals de Tel Aviv, Cinekid, BUFF, Kristiansand et aux Prix du Cinéma Européen	NL/BE
2015	THE GOLDEN DAWN CASE, New title: GOLDEN DAWN GIRLS (documentaire)	Håvard Bustnes (NO)	Faction Film	CPH:FORUM, Copenhague		Plusieurs prix et nominations aux festivals de films documentaires en Norvège, à Valence, Los Angeles et à l'IDFA.	NO/DK/FIN
2015	MOTHERLAND	Tomas Vengris (LT)	Studio Uljana Kom	Baltic Event Co-Production Market, Tallinn	OUI	Nominé aux festivals de Sofia, Shanghai, Busan et Bruxelles et primé à Tallinn.	LV/LT
2016	BERLIN ALEXANDER PLATZ	Burhan Qurbani (DE)	Sommerhaus Filmproduktion GmbH (DE)	CineMart, Rotterdam	OUI	Très nombreux prix et nominations aux festivals de Stockholm, Berlin, Haïfa, aux Prix du Cinéma Européen, etc...	DE/NL
2016	BLIND WILLOW, SLEEPING WOMAN	Pierre Földes	Cinema Defacto (FR) et Proton Cinema (HU)	Berlinale Co-Production Market	OUI	Première au Festival d'Annecy en 2022 où il a obtenu une Distinction du Jury puis nombreuses nominations à travers le monde	FR, LU, CA
2016	DIEU EXISTE, SON NOM EST PETRUNYA	Teona Strugar Mitevska (MK)	Sisters and Brother Mitevski (MK)	Cinelink, Sarajevo	OUI	Nombreuses nominations et récompenses dans divers festivals (Berlin, Bruxelles, Edinbourg, Séville, Sofia, Sydney, etc), Prix LUX...	MK/BE/FR/HR/SI
2016	HAND IN HAND	Grethe Bøe-Waal	MINT ab (SE, NO, DE)	Cinekid, Amsterdam		En cours de préproduction	En cours d'évolution
2016	SISTERS (Nouveau titre : A TALE OF THREE SISTERS)	Emin Alper (TR)	Alper Film & Liman Film (TR)	MIA, Cinema Co-Production Market, Rome	OUI	Nombreuses nominations dont la Berlinale en 2019 et diverses récompenses au Festival du Film de Sarajevo et au Festival du Film d'Istanbul	TR/DE/NL/GR
2016	CITIZEN SAINT	Tinatín Kajrishvili (GE)	Lasha Khalvashi, Artizm (GE)	Baltic Event Co-Production Market, Tallinn	NON	Nominé au Festival International du Film de Karlovy Vary en 2023.	RU/GE/BG/FR
2017	JUMPMAN	Ivan I. Tverdovsky	New People (RU) and Arizona Productions (FR)	CineMart, Rotterdam	OUI	Nombreuses nominations (festivals de Chicago, Haïfa, Istanbul, Motovun, etc) et de prix (Sochi Open Russian Film Festival, Karlovy Vary, Cottbus, etc)	RU/IE/LT/FR
2017	COPILOT (Die Frau des Piloten)	Anne Zohra Berrached	Razor Film Produktion (DE)	Berlinale Co-Production Market	OUI	Nominé au Festival du Film de Palic en 2021 et aux Prix de la Critique du Cinéma en Allemagne	DE, FR
2017	PSYCHOSIS IN STOCKHOLM	Maria Bäck	Garagefilm International (SE)	CPH:FORUM, Copenhague	OUI	Prix de la Meilleure Photo au Festival de Séville, nominations aux Prix Guldbagge et au Festival du Film de Göteborg	SE/DK
2017	LAS CONSECUENCIAS (THE CONSEQUENCES)	Claudia Pinto Emperador (ES)	Sin Rodeos Films Espana, S.L. (ES)	Forum de la coproduction Europe-Amérique Latine, San Sebastian	OUI	Nombreux prix aux Berlanga Awards et au Festival du Film Espagnol de Malaga en 2021	ES/BE/NL

Année	Titre	Réalisateur/trice	Production	Marché de Coproduction	Soutien à la coproduction (le cas échéant)	Nominations et prix	Structure de coproduction
2017	THE EMPTY HOUSE	Rati Tsiteladze (GE)	Artway Films (GE)	Transilvania Pitch Stop (TPS), Festival International du Film de Transylvanie (TIFF), Cluj-Napoca		En cours de pré-production	
2017	HALF-SISTER	Damjan Kozole (SI)	Vertigo (SI)	Cinelink, Sarajevo	NON	Sélectionné en compétition officielle du FIF de Karlovy Vary en 2019	SI/MK/RS
2017	TAGLI AND TELLE	Akseli Tuomivaara	Bufo (FI)	Cinekid, Amsterdam		En cours de pré-production	
2017	MADAME LUNA	Binyam Berhane Nouveau réalisateur : Daniel Espinosa	Momento Films (SE)	MIA Cinema Co-Production Market, Rome	NON	Sortie prévue en 2023	SE/IT
2017	THE GREAT BEAR (SUURI KARHU)	Jan Forsström	Making Movies Oy (FI)	Baltic Event Co-Production Market, Tallinn		En cours de pré-production	
2018	MITRA	Kawah Modiri	BALDR Film (NL)	CineMart, Rotterdam	NON ELIGIBLE	Prix Spécial du Jury au Skip City International D-Cinema Festival en 2021	NL/DE/DK
2018	THE WAR HAS ENDED	Hagar Ben Asher	Pola Pandora Filmproduktions GmbH (DE), Madants (PL) et Transfax (IL)	Berlinale Co-Production Market		En cours de pré-production	
2018	KARA	Sinem Sakaoglu	Visual Distractions (DE) et Beast Animation (BE)	Cartoon Movie, Bordeaux		En cours de production	
2018	JOURNEY TO UTOPIA	Erlend Eirik Mo	Magic Hour Films (DK) et Mosaikk Film (NO)	CPH:FORUM, Copenhague	NON	Nominations aux Bodil Awards et à CPH :DOX, entre autres événements	DK/NO/SE
2018	THE JUNGLE	Matthias Huser	8Horses (CH)	Forum de la Coproduction Europe-Amérique latine à San Sebastian		En cours de développement	
2018	FROST	Pavle Vučković	Stefan Mladenović et Maja Keçojević de la société Plan 9 (RS)	Transilvania Pitch Stop (TPS), Festival International du Film de Transylvanie (TIFF), Cluj-Napoca		En cours de pré-production	
2018	SAFE PLACE	Juraj Lerotić	Propeler Film (HR) en coopération avec Staragara (SI)	CineLink, Sarajevo		Nombreux prix et nominations dans le monde entier dont le Léopard d'Or (Cinéastes du Présent) au Festival du Film de Locarno et le Prix (Cœur) du Meilleur Film au Festival du Film de Sarajevo en 2022	
2018	TONY, SHELLY AND THE MAGIC LIGHT	Ecrit par Jana Šrámková, réalisé par Filip Pošivač	Nutprodukce (CZ)	Cinekid, Amsterdam	OUI	Nominé au Festival International du Film d'Animation d'Annecy	CZ/SK/HU
2018	NIGHTSIREN	Tereza Nvotova	Milos Lochman pour Moloko Film (CZ)	MIA, Cinema Co-Production Market, Rome	OUI	Nominé dans la section des Cinéastes du Présent du Festival du Film de Locarno en 2022 où il a obtenu le Léopard d'Or puis dans d'autres festivals ainsi qu'aux Prix Nationaux du cinéma tchèque en 2023	SK/CZ/FR
2018	A GIRL'S ROOM (nouveau titre HEARTBEAST)	Aino Suni	Sébastien Aubert d'Adastra Films (FR) et Ulla Simonen de MADE (FI)	Baltic Event Co-Production Market, Tallinn	NON	Nominé dans divers festivals en plus des Jussi Awards (prix nationaux)	FR/DE/FI
2019	STILLBORN (nouveau titre: IMAGO)	Olga Chajdas	Apple Film Production (PL)	CineMart, FIF Rotterdam	NON	Compétition Proxima du Festival International du Film de Karlovy Vary en 2023	PL/NL/CZ
2019	ALCARRÀS	Carla Simón	Avalon PC (ES)	Berlinale Co-Production Market	OUI	Nominé dans le monde entier et récompensé par de nombreux prix dont l'Ours d'Or au Festival de Berlin en 2022	ES/IT
2019	OF UNWANTED THINGS AND PEOPLE	David Súpup, Ivana Laučíková, Leon	Mauer Film (CZ), Artichoke (SK),	Cartoon Movie, Bordeaux	OUI	En cours de production	FR/CZ/SI/SK

Année	Titre	Réalisateur/trice	Production	Marché de Coproduction	Soutien à la coproduction (le cas échéant)	Nominations et prix	Structure de coproduction
		Vidmar & Agata Gorzałdek	ZVVIKS (SI) et WJTeam/Likaon (PL)				
2019	FOUR BROTHERS	Peter-Jan de Pue	Savage Film (BE) et Gebrüder Beetz (DE)	CPH:Forum, CPH:DOX Copenhague	NON	En cours de production	BE/DE/NL
2019	DEMOCRACY WORK IN PROGRESS	Mihály Schwechtje	Alfa Film Kft (HU)	Transilvania Pitch Stop (TPS), Festival International du Film de Transylvanie (TIFF), Cluj-Napoca		En cours de production	
2019	THE HAPPIEST MAN IN THE WORLD	Teona Strugar Mitevska	Sisters and Brother Mitevski Production (MK)	CineLink, Sarajevo	OUI	Nominé dans plusieurs festivals dont ceux de Venise (section Horizons) et des Arcs en 2022 où le film a obtenu le Grand Prix du Jury	MK/DKBE/HR/BA
2019	ALMAMULA	Juan Sebastián Torales	Tu Vas Voir (FR)	Forum de Coproductions Europe-Amérique Latine, FIF San Sebastian		En cours de développement	
2019	TRIUMPH	Kristina Grozeva et Petar Valchanov	Abraxas Film (BG)	MIA, Film Co-Production Market, Rome	OUI	En cours de production	BG/GR
2019	SNOT AND SPLASH	Teemu Nikki	It's Alive Films (FIN)	Cinekid, Amsterdam		En cours de développement	
2019	THE GREAT MATCH	Filip Syczyński	Match & Spark (PL)	Baltic Event Co-Production Market, Tallinn		En cours de développement	
2020	INFANTA	Natalia Garagiola	Benjamin Domenech pour REI CINE (AR)	CineMart, FIF Rotterdam		En cours de développement	
2020	THERE ARE TWO KINDS OF PEOPLE IN THIS WORLD	Onur Saylak	Liman Film (TR)	Berlinale Co-Production Market, FIF Berlin		En cours de développement	
2020	FLEAK	Jens Møller, Mikko Pitkänen et Luca Bruno	Anima Vitae (FI)	Cartoon Movie, Bordeaux		En cours de développement	
2020	HANA KOREA	Frederik Sølberg	Sonntag Pictures (DK) / Seesaw Pictures (Corée du Sud)	CPH:Forum, CPH:DOX Copenhague		En cours de développement	
2020	KRETSUL	Alexandra Likhacheva	WISH MEDIA (RU)	Transilvania Pitch Stop (TPS), Festival International du Film de Transylvanie (TIFF), Cluj-Napoca	OUI	En cours de développement	RU/LT
2020	THE OTTER	Srdan Vuletić	Artikulacija Film (ME)	CineLink, Sarajevo		En cours de développement	
2020	REPARTIDOR ESTA EN CAMINO (RIDERS)	Martín Rejtman	Un Puma (AR) / Terratrema Filmes (PT)	Forum de Coproductions Europe-Amérique Latine, San Sebastian		En cours de développement	
2020	DALVA	Emmanuelle Nicot	Hélicotronc (BE) / Tripode Productions (FR)	MIA, Film Co-Production Market, Rome	OUI	Nominé à la Semaine de la Critique au Festival de Cannes en 2022 et récompensé par le Prix Le Prix Fondation Louis Roederer de la Révélation et le Prix Fipresci de la critique.	BE/FR
2020	TIGER MARTINDALE'S SURVIVAL EXPERTS	Pavel Gumennikov	Baltic Pine Films (LV)	Cinekid, Amsterdam		En cours de développement	
2020	ELECTRIC SLEEP	Zeynep Dadak	Unafilm (DE)	Baltic Event Co-Production Market, Tallinn		En cours de développement	
2021	CORA	Evi Kalogiropoulou	Neda Film (GR)	CineMart, Rotterdam		En cours de développement	
2021	THE OBLIVION THEORY	Annemarie Jacir	Incognito Films (FR) & One Two Films (DE)	Berlinale Co-Production Market		En cours de développement	
2021	LES OMBRES	Nadia Micault	Autour de Minuit (FR) / Panique ! (BE) / SchmuBy (FR)	Cartoon Movie, Bordeaux		En cours de développement	

Année	Titre	Réalisateur/trice	Production	Marché de Coproduction	Soutien à la coproduction (le cas échéant)	Nominations et prix	Structure de coproduction
2021	TATA (FATHER)	Lina Vdovii & Radu Ciomniciuc	Manifest Film (RO)	CPH:FORUM, Copenhague		En cours de développement	
2021	FORGET THE OCEAN, WHY NOT TRY SURFING THESE INSANE RIVER WAVES	Marko Grba Singh	Non-Aligned Films (RS)	CineLink, Sarajevo		En cours de développement	
2021	I ACCIDENTALLY WROTE A BOOK	Nora Lakos	JUNO11 Productions (HU)	Cinekid, Amsterdam		En cours de développement	
2021	THE WOLF WILL TEAR YOUR IMMACULATE HANDS	Nathalie Alvarez Mesen	Hobab (SE)	TorinoFilmLab, Turin		En cours de développement	

ANNEXE X – SUIVI DES PRIX « LAB PROJECTS »

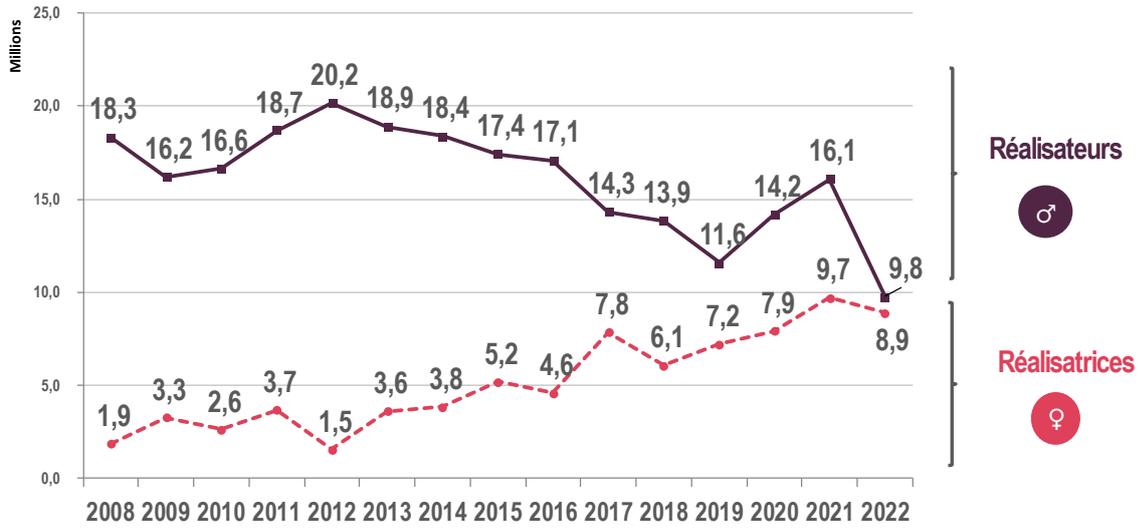
Tableau 31 : Suivi des prix « Lab projects »

Année	Festival	Titre	Réalisateur/trice	Production	Distribution
2016	Karlovy Vary, République tchèque	PERSEVERANCE (VZTRAJANJE) (SI/HR/IT/RS)	Miha Knific	Produit par Siniša Juričić	- Slovénie, 15 septembre 2017 (Slovenian Film Festival) - Allemagne, 16 novembre 2017 (Mannheim-Heidelberg International Film Festival)
2016	Haugesund, Norvège	THE WIND BLEW ON (IS)	Katrín Ólafsdóttir	Produit par Katrín Ólafsdóttir et Katie Nicoll – Claire Bonnefoy ?	En cours de production
2016	Thessalonique, Grèce	THORN (GR/DK)	Gabriel Tzafka	Produit par Panayiotis Kakavias (Kakavias Film) et Michael Bille Frandsen et Theis Nørgaard (Nitrat Film)	- Danemark, 7 octobre 2017 (CPH:PIX) - Brésil, 19 octobre 2017 (41. Mostra Internacional de Cinema) - Grèce 8 novembre 2017 (Thessaloniki International Film Festival) - Egypte 29 novembre 2017 (Cairo International Film Festival) - Suède 30 janvier 2018 (Göteborg Film Festival) - Faroe Islands 3 mars 2018 - Grèce 8 mars 2018 (Filmcenter Trianon)
2016	Les Arcs 2016, France	THE HIDDEN CITY (ES/FR)	Victor Moreno	Produit par El Viaje Films (ES) et Pomme Hurlante (FR)	- Première au Festival du Film Européen de Séville - novembre 2018 - Pays-Bas, 14 novembre 2018 (IDFA) Agent de ventes : Shellac (FR)
2017	Karlovy Vary, République tchèque	THE STAND-IN (IT/FR/MA)	Rà di Martino	Produit par Marco Alessi de la société Dugong Srl (Italie) en coopération avec la France et le Maroc	- Première à Venise (septembre 2017), présenté à Rome, Trieste, Bergamo, Milan, Naples, etc... - Sélectionné à Annecy (Festival du Cinéma Italien) - présenté au marché de Thessalonique et à l'IDFA à Amsterdam - sortie en Italie en 8 septembre 2017 - agent de ventes : Slingshot Films (IT)
2017	Haugesund, Norvège	JIMMIE (SE)	Jesper Ganslandt	Produit par Jesper Kurlandsky, Hedvig Lundgren et Juan Libossart de la société Fasad (SE)	- Film d'ouverture du FIF de Rotterdam en 2018 puis compétition officielle au FF de Gothenburg - Argentine, Norvège, Allemagne (Filmfest München), Danemark, Corée (FF Busan), Lettonie, Pays-Bas, Lituanie, Belgique, ES, Finlandz - Pays-Bas, 24 janvier 2018 (FIF Rotterdam) - Suède 29 janvier 2018 (FF Göteborg) - Pays-Bas, 2 février 2018 (IFFR à Groningen) - Argentine 12 avril 2018 (Buenos Aires International Festival of Independent Cinema) - Suède 13 avril 2018 (Distributeur : TriArt Film AB) - Danemark, 1er octobre 2018 (CPH PIX) - Corée du Sud, 7 octobre 2018 (FIF Busan) - Allemagne 8 novembre 2018 (Filmfest München)
2017	Thessalonique, Grèce	SPEAK SO I CAN SEE YOU (RS/HR)	Marija Stojnic	Produit par Marija Stojnic et Milos Ivanovic de la société Bilboke en Serbie et coproduit par Tibor Keser et Vanja Jambrovic de la société Restart en Croatie	- Première mondiale à l'IDFA (Amsterdam) en 2019 – First Appearance Competition - Square Eyes pour les ventes internationales - Première en Amérique du Nord dans le cadre du programme MoMA DocFortnight 2020. Les programmations à ZagrebDOX, au Festival du Documentaire de Thessalonique, à Filmfest München, au FIF d'Edinbourg et à BELDOCS (Belgrade) ont été reportées en raison du COVID 19. - Droits TV vendus à Yle (FIN)
2017	Les Arcs, France	GOLD IS ALL THERE IS (IT/FR/CH)	Andrea Caccia	Produit par Dugong Films (IT), Picofilms (FR) et Rough Cat (CH)	- Première au FIF de Rotterdam en 2019 puis sélections au FIF DE Karlovy Vary et aux festivals de la Roche-sur-Yon, Blackcanvas à Mexico et Belfort. - Première nationale au Festival du Film de Turin puis à Milan avant de sortir dans les salles en Italie.

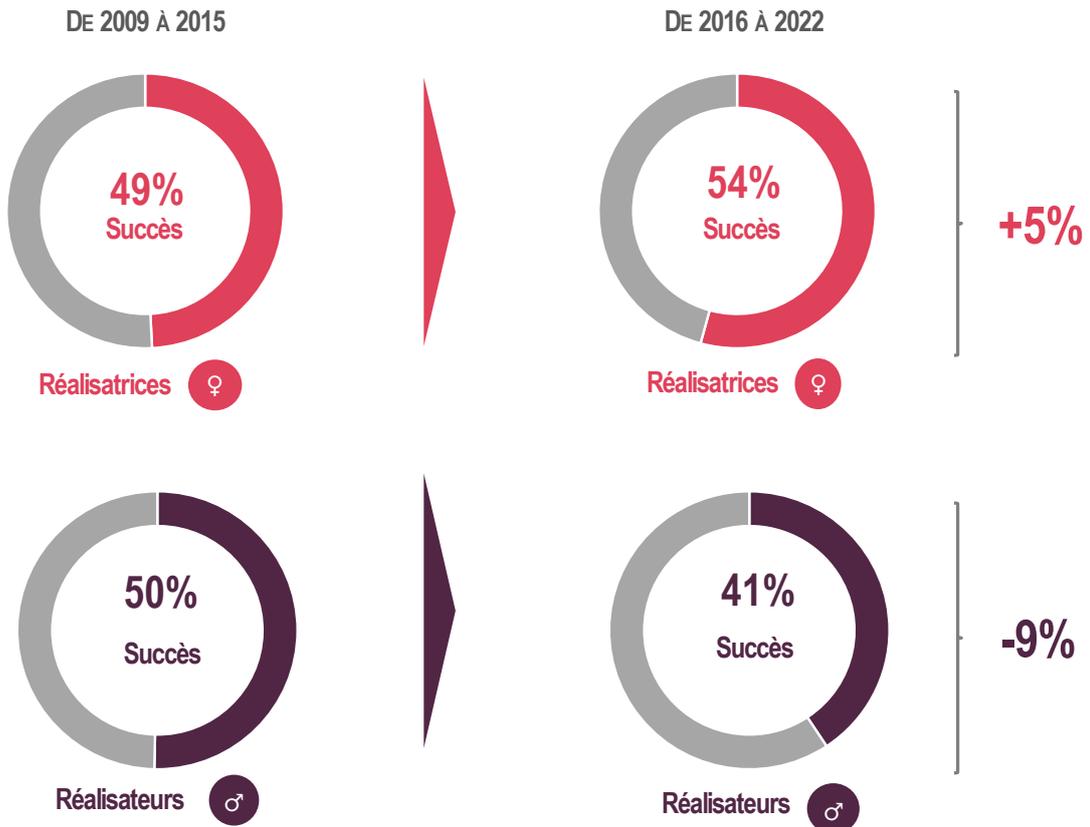
Année	Festival	Titre	Réalisateur/trice	Production	Distribution
2018	Karlovy Vary, République tchèque	NORMAL	Adele Tulli	Produit par Valeria Adilardi, Laura Romano et Luca Ricciardi de la société FilmAffair (IT)	- Première à la Berlinale en 2019 - Projections dans de nombreux festivals à Thessalonique, Turin, Londres, Linz, Varsovie, en Turquie, à Moscou, à New-York, à Taiwan et à Vilnius, entre autres. - Distributeur : Istituto Luce Cinecittà (IT) - Agent de ventes : Slingshot Films (IT)
2018	Haugesund, Norvège	GRITT	Itonje Sømmer Guttormsen	Produit par Maria Ekerhovd de la société Mer Film (NO)	Nominé aux FIF de Göteborg et Rotterdam en 2021 et récompensé au Festival de Vilnius
2018	Thessalonique, Grèce	SIMON CALLS (ex. UNDERGROWN)	Marta Ribeiro	Produit par Joana Peralta de la société Videolotion (PT)	Nominé dans la section Zabaltegi-Tabakalera du Festival de San Sebastian en 2021 puis nominé et primé dans divers festivals en 2021 (IndieLisboa International Independent Film Festival, D'A Film Festival Barcelona, Coimbra Caminhos do Cinema Portugues)
2018	Les Arcs, France	WHITE ON WHITE	Theo Court	Produit par Jose Alayon de la société El Viaje Films (ES)	Prix du Meilleur Réalisateur de la section Horizons au Festival de Venise en 2019 + Prix FIPRESCI + mention spéciale du Prix Human Rights Film Network Distribué par EYE Film Institute (NL) Projeté aux festivals de El Gouna, Gand, Gijon, Minsk Candidat chilien à l'Oscar du Meilleur Film en Langue Etrangère
2019	Karlovy Vary, République tchèque	BOTTLED SONGS	Kevin B. Lee et Chloé Galibert-Lainé	Pong Film GmbH (DE)	Première partie nominée dans la section Harbour de l'édition du Festival International du Film de Rotterdam de juin 2021 – En cours de production
2019	Haugesund, Norvège	HIM	Guro Bruusgaard	Alternativet Produksjon (NO)	Nominé au FIF de Moscou en 2021
2019	Thessalonique, Grèce	MOTHER LODE	Matteo Tortone	Wendigo Films (F)	Semaine de la Critique, Festival de Venise en 2021
2019	Les Arcs, France	FIGURES IN THE URBAN LANDSCAPE	Ekaterina Selenkina	Vladimir Nadein (RU) et Dutch Mountain Film (NL)	NFF Professionals 2019 – BoostNL Semaine de la Critique, Festival de Venise en 2021
2020	Karlovy Vary, République tchèque	ATLANTIDE	Yuri Ancarani	Produit par Dugong Srl (IT)	Section Orizzonti au Festival de Venise en 2021 + Festival de Seville (Section The New Waves Non Fiction)
2020	Haugesund, Norvège	A BLIND MAN WHO DID NOT WANT TO SEE TITANIC	Teemu Nikki	Produit par It's Alive Films (FI)	Section Orizzonti Extra au Festival de Venise en 2021 : PRIX DU PUBLIC ARMAN Y BEAUTY
2020	Thessalonique, Grèce	TRACKING SATYRS	Maciej & Michal Madracy et Gilles Lepore	Coproduit par Madants (PL) et Prince Films (CH)	Sélectionné à FIDLab en 2020, diffusé sur MUBI et sorti en Pologne en 2022
2020	Les Arcs, France	MAGDALA	Damien Manivel	Produit par MLD Films (FR)	Sélectionné à l'ACID à Cannes en 2022

ANNEXE XI – STATISTIQUES ADDITIONNELLES SUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Graphique 17 : Evolution du soutien accordé selon le genre du réalisateur

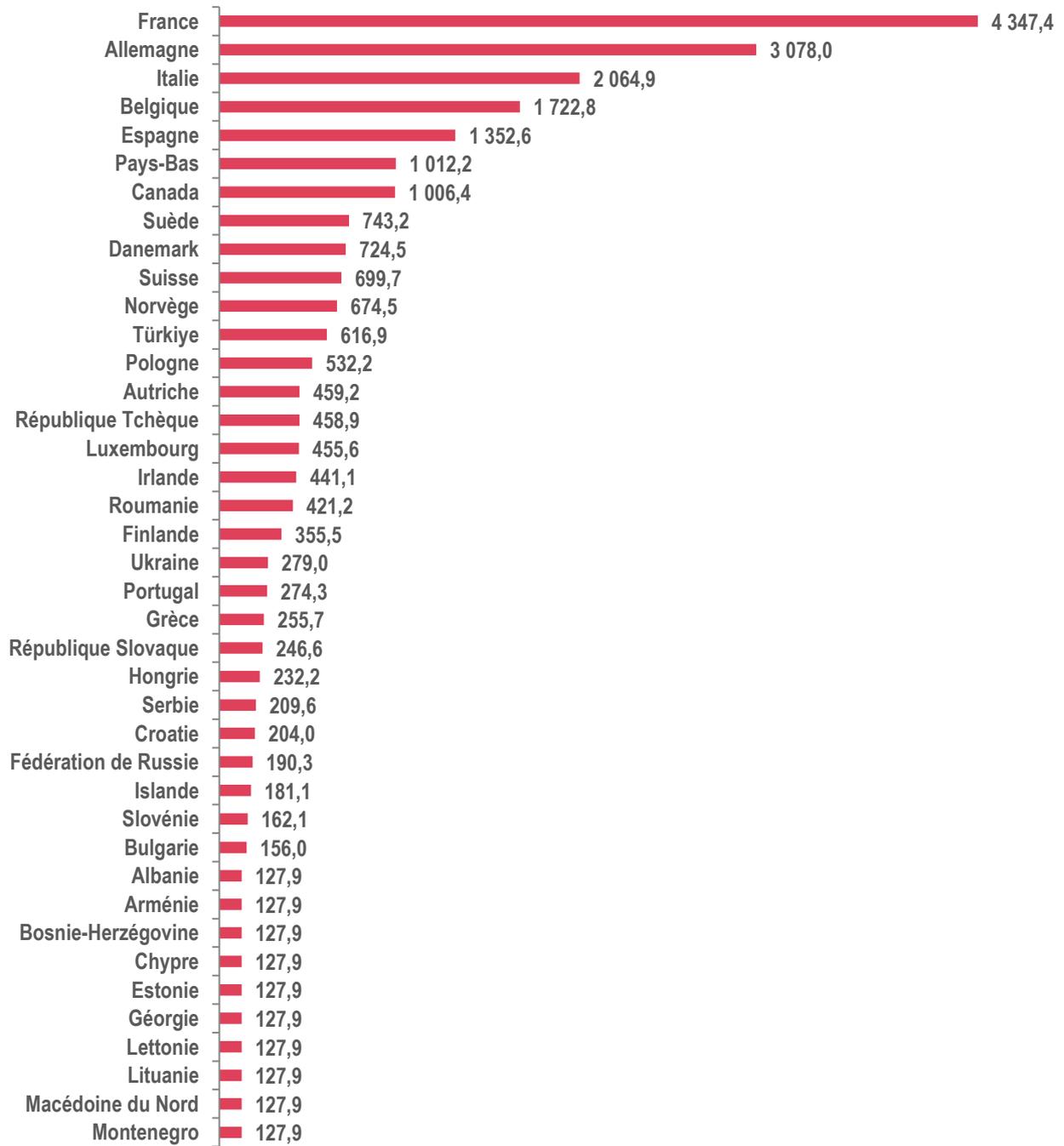


Graphique 18 : Evolution du taux de soutien des projets éligibles selon le genre du réalisateur



ANNEXE XII – CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES

Graphique 19 : Contributions des Etats membres en 2022



La méthode de calcul des contributions des Etats membres est détaillée dans le [règlement financier d'Eurimages](#) disponible sur son [site internet](#).